

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER (MEER)

**CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE RENAISSANCE DES INFRASTRUCTURES DE
COTE D'IVOIRE**

**PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET
D'INFRASTRUCTURES RURALES EN COTE D'IVOIRE
(PCR-CI)**

CADRE DE REINSTALLATION (CR)

ANNEXES

NB : L'annexe 6 aussi est en document séparé

Octobre 2022

SOMMAIRE

ANNEXE 1 : FICHE DE SCREENING ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET DE REINSTALLATION	3
ANNEXE 2 : FICHE DE PLAINTÉ DU MGP	6
ANNEXE 3 : MODELE TYPE D'UN PLAN DE REINSTALLATION	7
ANNEXE 4 : PHOTOS DES CONSULTATIONS PUBLIQUES REALISEES	8
ANNEXE 5 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	12
ANNEXE 6 : PROCES-VERBAUX DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET (VOIR RAPPORT EN DOCUMENT SEPRE)	45
ANNEXE 7 : TABLEAU SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS	46
ANNEXE 8 : CALENDRIER DES ACTIVITES	100
ANNEXE 9 : TABLEAUX DES STATISTIQUES DES CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES	111
ANNEXE 10 : TERMES DE REFERENCES	120

Annexe 1 : Fiche de screening environnemental, social et de réinstallation

Ce formulaire sera rempli par l'UCP en liaison avec l'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE). Il peut être assisté au besoin par un prestataire compte tenu de l'évolution du nombre de sous projets à réaliser.

Formulaire de sélection sociale		
1	Nom de la personne à contacter	
2	Nom de l'Autorité qui Approuve	
3	Nom, fonction, et informations sur la personne chargée de remplir le présent formulaire.	
Date:		Signature:

(Le rapport doit être bref)

Sous-composante du projet ____	
Lieu de mise en œuvre de l'activité de la sous composante ____	
(Indiquez l'emplacement de la mise en œuvre, avec la désignation sur le plan de la carte et des photos)	
Type d'activité : _____ (nouvelle construction, reconstruction, réhabilitation)	
Coût estimé : __	
Date de début estimée : _____	
Dessins techniques / spécifications discutées : _____ Checklist :	

N°	Facteurs d'impact possibles	Disponibilité (Oui / Non)	Observations
1.	Le sous-projet se localise-t-il dans un terrain privé titré ?		
2	Le sous-projet se localise-t-il dans un terrain domanial ?		
3	Le sous-projet se localise-t-il dans un terrain de droit coutumier ?		
4	Combien de propriétés sont potentiellement impactées ? Leurs dimensions respectives ?		
5	Combien de maisons d'habitation sont potentiellement impactées ? Leurs dimensions respectives ?		
6	Combien de locaux de commerce sont potentiellement impactés ? Leurs dimensions respectives		

N°	Facteurs d'impact possibles	Disponibilité (Oui / Non)	Observations
7	Combien de PAP sont potentiellement impactées ?		
8	Combien de ménages sont potentiellement impactés ?		
9	Est-il nécessaire de délocaliser physiquement des résidents ou des entreprises ? Y aura-t-il une acquisition involontaire de terres ? Y aura-t-il un impact sur les actifs ?		
10	Est-il nécessaire de délocaliser économiquement des résidents ou des places d'affaires ? Les revenus des structures commerciales et la population diminueront-ils ?		
11	En considérant les questions 4 à 8, les impacts sociaux sont-ils potentiellement importants ?		
12	Y a-t-il des actifs tiers sur le site du projet ?		
13	S'agit-il des territoires contestés ?		
14	Y aura-t-il des routes d'accès et des sentiers pédestres vers les bâtiments résidentiels et les structures commerciales pendant la construction ?		
15	La construction entraînera-t-elle des changements dans les réseaux sociaux de la PAP ?		
16	La construction prévue affectera-t-elle la santé de la population et nuira-t-elle à quelqu'un ?		
17	Le sous-projet provoquera-t-il des protestations et des inquiétudes parmi les résidents ?		
18	Les activités auront-elles un impact défavorable sur les conditions de vie de la population, ses valeurs et son mode de vie ?		
19	Le sous-projet entraînera-t-il des inégalités entre les groupes de population ?		
20	Le sous-projet a le potentiel d'impacter les routes de transhumance ou les pâturages utilisés par ces populations ?		
21	Existe-t-il des faits concernant l'impact passé de la réinstallation involontaire sur un territoire donné, qui nécessitent des mesures correctives pour les délocalisations antérieures non atténuées ?		
22	Ce sous-projet est-il lié à tout autre projet de développement d'infrastructure ?		

Sur la base de la liste de contrôle ci-dessus, il sera déterminé si un PR est requis. Recommandations :

En tenant compte des réponses aux questions de suivi, il sera déterminé si d'autres actions sont nécessaires ou non pour appliquer les procédures de la NES 5 de la Banque mondiale ___

Rempli par (nom complet et contacts) : _____

Signature : _____ Date : _

Annexe 2 : Fiche de Plainte du MGP

Cette fiche sera préparée par le chargé des questions sociales de l'Unité d'exécution du Projet d'appui à l'amélioration de la compétitivité de la filière de l'anacarde. Elle sera présente dans toutes les communes et les sites d'intervention du projet. Son intérêt est porté à la connaissance des populations au cours des processus de consultation

Date : _____

Commune/sous-préfecture..... Département..... Région de

Dossier N°

PLAINTÉ

Nom du (de la) plaignant(e) : _____

Adresse : _____

Village/ Quartier: _____

Nature du bien affectée : _____

DESCRIPTION DE LA PLAINTÉ :

.....
.....

A, le.....

Signature du (de la) plaignant(e)

OBSERVATIONS (de l'autorité locale/préfectorale/nationale ou son représentant qui a réceptionné la plainte):

.....
.....

A, le.....

(Signature)

RÉPONSE DU (DE LA) PLAIGNANT(E):

.....
.....

A, le.....

Signature du (de la)plaignant(e)

RESOLUTION

.....
.....

A, le.....

(Signature de l'autorité/ ou son représentant)

(Signature du (de la) plaignant(e))

Annexe 3 : Modèle type d'un Plan de Réinstallation

Le plan-type du Plan de Réinstallation à élaborer comportera les éléments essentiels suivants décrits ci-après, toutefois lorsque le Cadre de Réinstallation constitue le principal document à soumettre comme condition à l'obtention du prêt, il n'est pas nécessaire que le Plan d'Action de Réinstallation à soumettre au financement du sous-projet contienne les principes politiques, les droits et critères d'éligibilité, les dispositions organisationnelles, les dispositifs de suivi et évaluation ainsi que les mécanismes de gestion des plaintes et conflits figurant dans le Cadre de Réinstallation. Ainsi, le PR traitera particulièrement les sections suivantes :

1. L'introduction
2. La description et justification du programme
3. La description de la zone du projet
4. L'identification des impacts et des personnes affectées par le projet
5. Données socio-économiques initiales issues du recensement
6. Taux et modalités des compensations
 - Principes d'indemnisation
 - Règles d'estimation des indemnités
7. Présentation du cadre légal, réglementaire et institutionnel
 - Cadre législatif et réglementaire
 - Cadre institutionnel
8. La description de l'aide à la réinstallation et des activités de restauration des moyens d'existence
9. Mécanisme de gestion des plaintes
10. Un budget détaillé
11. Le calendrier d'exécution du PR
12. La description des responsabilités organisationnelles
13. Un cadre de consultation et de participation du public et pour la planification du développement
14. Suivi et évaluation des activités

Des enquêtes détaillées sont toujours effectuées auprès des populations ou communautés potentiellement affectées par les sous projets en perspective. Il s'agira :

- a) de recenser tous les membres des ménages affectés, et leurs caractéristiques démographiques (âge, sexe, handicap, relation au chef de ménage);
- b) d'inventorier les incidences physiques et monétaires du sous projet en termes de déplacements involontaires ou de pertes de constructions, de terres ou d'activités productives; et
- c) de caractériser dans les grandes opérations chaque personne affectée au plan socio-économique, dont principalement le groupe d'appartenance ethnique, religieux, culturel ou social, l'occupation principale, les sources de revenus et moyens de subsistance, le statut foncier, l'attache avec le territoire concerné, les systèmes de production, les ressources naturelles locales exploitées, les biens culturels ou ancestraux valorisés, la qualité et la distance d'accès aux infrastructures et services.

Les enquêtes à mener dans la communauté d'accueil seront similaires à plusieurs égards à celles conduites auprès des personnes déplacées. Les indemnités prévues pour les pertes de terrains ou de revenus dans la communauté d'accueil s'appliqueront de façon similaire aux indemnités proposées dans la communauté à déplacer.

Annexe 4 : Photos des consultations publiques réalisées

<p><i>Photo1 : entretien avec le Secrétaire Général de la préfecture de Minignan (région du Folon)</i></p>	<p><i>Photo 2: entretien avec le Secrétaire Général de la mairie de Minignan</i></p>
	
<p>Source : N'DRI KOFFI PAUL</p>	<p>Source : N'DRI KOFFI PAUL</p>
<p align="center">Photos des entretiens avec les ONGs et Associations des Femmes de Minignan</p>	
<p align="center"><i>Photo 3 et 4:Entretien avec le groupe des femmes de Minignan</i></p>	
	
<p align="center">Source : N'DRI KOFFI PAUL</p>	

Photo 5: Une vue du groupe jeunes de Minignan



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 6: photo de famille avec le Directeur de la SODECI de Minignan (2ème personnalité de la droite vers la gauche)



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 7: photo de famille avec le Directeur de la femme de la famille et de l'enfant de Minignan (personnalité en costume au milieu)



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 8 : photo de famille avec le Directeur de régional de l'Agriculture de Minignan (personnalité au milieu)



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 8 : photo de famille avec le Directeur de l'Emploi de Minignan (personnalité au milieu)



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 9 : photo de famille avec le Docteur de l'Hôpital General de Minignan (personnalité en Blouse blanche)



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Entretien avec les autorités coutumières de Minignan

Photo 10-11: Entretien avec les autorités coutumières de Minignan



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 12 : photo de famille avec le Commandant en second de la Gendarmerie de Minignan (personnalité en tenue militaire)

Photo 13 : photo de famille avec le groupement des Syndicats des Transporteurs de Minignan



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 14 : Visite de la nouvelle gare de Minignan en construction

Photo 15: Visite de la fosse septique inachevée de la nouvelle gare de Minignan



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 16 : photo de famille avec les producteurs d'anacardes de Minignan



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 17: Séchage des noix de cajou devant le magasin se stockage



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 17 1: Une vue des sacs stockage d'anacardes



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Photo 18 : photo de famille avec Un groupement de Coopératives d'agriculteurs d'anacardes de Minignan



Source : N'DRI KOFFI PAUL

Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES RÉGION DE FOLON, DEPARTEMENT DE MINIGNAN

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)
ÉLABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District :
Région :
Département/Localité :

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16/05/2022	DOSO ABDOULAYE	DRENA MINIGNAN	S. G.	0707710187	dosoad288@yahoo.fr	
02	16/05/2022	KOMATE ABDOULAYE	DRENA MINIGNAN	COORDO DESAS	08789977	abouloulayekomate45@gmail.com	
03	16/05/22	KORÉ DOSSOUBA	DRENA MINIGNAN	Gestioneur PELC	070833777	koréoulaye@gmail.com	
04	16/05/22	TABIYVES THIBAU	DRENA MINIGNAN	PELC Principale	074806736	tabiyvesthibau@gmail.com	
05	16/05/22	Dembélé Nangongo Narcisse SORO YAGANONON	DRENA MINIGNAN	charge des Examens Coordinateur	0707540669	nangonyaganon@lele@gmail.com	
06	16/05/22	BAKARY BELEM	DRENA MINIGNAN	Vie Scolaire Coordinateur	0707625050	bakarybelem@gmail.com	
07	16/05/22	OUSMANE	DRENA MINIGNAN	DHOSS/seron	0709210936	belemousmane@gmail.com	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District :
Region :
Département/Localité :

Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Signature
16/05/22	CIBSE IBRAHIM	SONDICA	CHEF DE CENTRE	0707 66 7904		
16/05/22	ABRO AWO Lambert	BDS Mimignan	chef soufite à Fatah Samano CSAS	0767 80 9445	abro07-lambert@gmail.com	
16/05/22	SEVA HERMANN CETRE	MS MINTOUAN	CSE Adjard	0767 82 7162	hermannaducroix@gmail.com	
17/05/22	DOUMBOYA DIANKARLINA	RABO BARKAN KANTONAN	DIRECTEUR GENERAL	0707 65 522	rdorio01@gmail.com	
17/05/22	TEFLAN ERIC DANIEL	POLICE	Officier de Police	0707 89 8716	teflanericadaniel@gmail.com	
17/05/22	FOFANA TOUMOUNY	POLICE	Officier de Police	07 87 66 792	Noumoumyfofana@gmail.com	
17-05-22	TIEFA NICHASE	CNDH	Président Regional	0709 59 9702	tiefa.nichase@gmail.com	
17-05/22	Alia bato Famaalori	CNDH	Officier des DH	0747 79 5652	mamadoualibato477@gmail.com	



ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District :
Région :
Département/Localité :

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16/05/2022	AKEDBO BILÉ	Préfecture Niangoua	SG 1 A. Préfet	07 09 91 67 70	profaminignan@gmail.com	
02	16/05/2022	KANGA Koff. ALBERT	Agriculture (MEMNABE)	D.R. FOLON	07 07 60 35 30	daagnininignan@gmail.com	
03	16/05/22	SORO N. SALIF	DRPJISC FOLON	DR Jeune FOLON	07 09 64 93 84	salife.soro@gmail.com	
04	16/05/22	CLISE SOUMAILA	DR. MIFFE	D.R. FOLON	07 07 17 92 30	alhandrovalent@icmail.com	
05	16/05/22	IRIE BI SYLVAIN	H.G. MINIGMAN	Directeur	05 16 64 75 29 07 08 47 51 07	irieg@icmail.com	
06	16/05/2022	Yao Olivier	Préfecture Niangoua	Adjoint CR	07 08 07 61 70	olivier99@gmail.com	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District :
Region :
Département/ Localité :

N°	Date	Noms et prenom	Structure	Titre /Fonction	Téléphone :	Email	Signature
01	13/05/22	Diakité Brahima	Province N'ziwo- Noin	2 ^e Adjoint au Maire	0506601905		
02	17/05/22	lidji Opokoujoro	Mairie N'ziwo- Noin	Secrétaire Général	0748808366	lidji.opokoujoro@gmail.com	
03	17/05/22	Zehin d'nei joro	Mairie N'ziwo- Noin	Chef des services Financiers	075734774	Zehindniejoro@gmail.com	
04	23/05/2022	Koué Katiégnie	Mairie de N'ziwo- Noin	CHef des services ADMINISTRATIFS	0748706702	Konehonored5@gmail.com	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

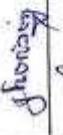
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **BANKAN**
Région : **BANKAN**
Département/Localité : **BOUNA**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	13/01/2022	GUEI SYLVAIN	PREFECTURE BOUNA	CHEF DE CABINET	07-08-76-10-21	Bouna.prefecture@gmail.com	
2	13/05/2022	YAO Kouamou Ibrahima -H-	Sous-prefecture BOUNA	Sous-préfet	0709770632	yao.k4335@gmail.com	
3	13/05/2022	Doulibaly Seydou	Mairie/Boua	S. & Maire	0788011132	couydaou602@gmail.com	
4	13/07/2022	Cissé Moutfi	Mairie/Boua	1er Ay Maire	0708136253	-	
5	14/05/2022	KANGOLITE ADAMA	Mairie Bouna	Assistant du D.T.	0759508717	Kangoliteadama17@gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : ZANZAN
Région : BONNIBANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16-05-22	KOUAME YAO-BAH ROMED	CANTONNIER Eaux & Forêts	chef de Cantonnement	07 09 90 6076	yacobahromed@gmail.com	
02	16-05-2022	BOHARLI KOUASSI BLANCHARD	COMMISSAIRE POLICE BOUNA	CHEF DE SERVICE CIAT DE BOUNA	07 52 27 8971		
03	16-05-2022	NZI KOUAME FEDOR	COMMISSAIRE POLICE BOUNA	OFFICIER DE POLICE	07 07 146 100	afedors@gmail.com	
04	16-05-2022	Krako Jacques Kabelehan	DIRIGEANT Plantoyants	Directeur ONG Floinloyants	07 49 99 01 28	jackkrako@gmail.com	
05	16-05-22	OUATTARA Melissandre	ONG Mistric Guinée	SG	07 49 78 772	melissandre@gmail.com	
06	16-05-2021	KOSSOUOU BOSTAHO BOUBA SYLVE	CRD/BT	Officier des Bords de l'Homme (OBH)	05-04-76-82.83	komononofini@gmail.com	
07	16-05-22	Bofo Patrick Zermu	Préfecture	Agat de Préfecture	07-89 81 71-29		
09	16-05-22	Aboulaye OUATTARA	DR Antes Soc	DR	05 05 71 84 80	-	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : ZANZAN
Région : BOMANKANI
Département/ Localité : BOUNA

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
09	18/05/2022	DAH LIENRANTÉ	CAJOU	SCOPES - SOCIETE	0506027849		
10	16.05.22	Boua ba oua de clou	RADIO	ANIMATEUR	070850143		
11	16.05.2022	ABD CALIXTE	HG BOUNA	DIRECTEUR	0506 4646	calixte.abofo @mail.com	
12	16/05/2022	Madou TLO	DS BOUNA	Medecin BDS HPCMS	0707801848	madou.tlo@gmail.com	
13	16/05/2022	DOUÉ SONHO	ANADER	chef de zone	0707867560	Bopegmona@yahoo.fr	
14	16/05/2022	MIRBA Kouadio Jean Pierre	DRENA	DG.	070794275	jeanpierre.kouadio@gmail.com	
15	16/05/22	Quatignia Ali	DR du Boumkané	Directeur Regional	0708024 11	Quatigniaali2002@gmail.com	
16	16/05/22	Ethie Konin Us Baou	DR Travail Boumkané	Directeur Regional	07075936	ethie.konin@boulmkané.com	

ELABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **ZANZAN**
Région : **BONKILANI**
Département/Localité : **BOUNA**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
17	16/05/2022	Kamsiro Koko Alex Stomilos	ONG Co Plombiers	superviseurs VHTB/VBG	0708782660	abatouilles100@gmail.com	
18	16/05/22	Cisse Nourstapha	Association jeunesse	Président	075784569	elatehy@gmail.com	
19	16/05/2022	Bamba Moucoume	Jeunesse	Représentant du président	0505357770	moucoumebamba50@gmail.com	
20	16/05/2022	YAO SIMA OUAHIA	SCOOP-CA PROCOMAG	PCA	0505737148	scoppante2018@gmail.com	
21	16/05/2022	Ahoua Essou Mouhine	Direction Départementale Transport	Chef de Service	07045522	maitehahandje@gmail.com	
22	16/05/22	ALBA Jean Tchel S.	Sous-préfecture de Boua	Sous-préfet	0705941867	ajeanstchelp@gmail.com	
23	16/05/22	Guet Sylvain	Substructure Boua	chef de cabinet	0708760024	louise.pificatore@gmail.com	
24	16/05/22	THOMASIANO Abdoumane		consultant	077812978	-	



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCIR-NC)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Sabonnes
Région : Choboué
Département/Localité : Ferké

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	13/05/2022	SARY Jean-Pierre	Préfecture	Préfet de Région	077701014	prefectureferkesse@gmail.com	
02	13/05/2022	MARIAN Ahoéi Réné	Préfecture	SGP	0777010702	prefectureferkesse@gmail.com	
03	13/05/2022	Zobéni Iné Ahoéi	AD.S.F	Préfecture	0777010892	prefectureferkesse@gmail.com	
04	13/05/2022	TCHOKO HOUE KOCASSI AICOUA	Mairie FERKÉ	S.G	070778692	prefectureferkesse@gmail.com	
05	13/05/2022	SANCCO ZOSMANA	Mairie FERKÉ	D.T	077721162	sanccozosmanaferké@gmail.com	
06	13/05/2022	Monoma Koné	MIRAH FERKÉ	Agarit	0768313035	monomakoné@gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Souanes
Région : Cote d'Ivoire
Département/Localité : Ferke

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	13/05/22	KAGAGATE AKOU BOU	ANADER FERKE	REPRESENTANT	0102 41 93 67	Kouaga.kagagate@gmail.com	
02	13/05/22	OUBAI BAH ARSENIC	Direction AGRICULTURE	chef de service Foncier Rural	0101671154	obahouse@gmail.com	
03	13/05/22	YEO SIKAGATOU GO	DRENA	CHARGE DES ONG	0707 29 08 63	sibogaly@gmail.com	
04	13/05/22	Kherbou Abdoulaye	DRENA	secrétaire	0102 41 93 67	ablkherbou@gmail.com	
05	17/05/22	NIGRESSO ANON	DRENA	SG	015355058	nikherbou@gmail.com	
06	19/05/22	KOMANI Gérard KOUASSI	Centre d'Appui Technique	Responsable C.S Ferke	05050515	serardkherbou@gmail.com	
07	12/05/22	YAO KOUASSI ANNE GEORGE	DR. MTE TECHNOLOGIE	ASSISTANT SOCIAL	0745593539	g.kherbou@gmail.com	
08	19/05/22	Souanes Moukoko	DR. MTE Technologies	Agent MTEP	07 01 72 12	Souanes.moukoko@gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Gaoua
Région : Chocoma
Département/Localité : Ferké

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	13/07/22	TRAORE ABOUSSIE Abou	DR MFFE Tchologo	AGENT MESP	0709 82128	traore_ame@yopmail	
02	13/07/22	Mme Rokoua A. Signon Esté	IFEF	Directrice	07 79 47 193	etell@pob.com.ci @pobmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Savanes
Région : Ichouéras
Département/Localité : Toba

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /fonction	Téléphone	Email	Signature
01	13/05/22	JOUANE KOFF PIERRE	Dir. Entretien 1500 Roubier	chargé de suivi	0748947868	hoffpierre@pauvres 718@gmail.com	
02	13/05/22	KONE ABOLAYE	Dir. Entretien Roubier	chargé d'étude	0757041543	koneath@guenivier.com	
03	13/05/22	EMAHAN. GEN	DR Constructeur	DR	0788382219	loneimicah2@gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : *Sabonou*
Région : *Nehou*
Département/Localité : *Ferké*

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	14/05/22	Diallo ^{IL} Ignace L	Radio Binkouli FM	Directeur des Programmes Projet Projet	06-01 773266 0749 11 00 52	<i>umadiallo@gmail.com</i>	
02	14/05/22	Diallo ^{IL} Noumane	II	Projet	0749 11 00 52 07 07 07 07 46	II	
03	14/05/22	TOURE KOUKOLO COULIBALY	II	STAGIAIRE	07 47 60 48 15	<i>gambour20@gmail.com</i>	
04	14/05/22	Mariam	II	STAGIAIRE	07-68-10-44 80	<i>caulmaria97@gmail.com</i>	

ÉLABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

District : Soubrès
Région : Ichoua
Département / Localité : Foré

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	16/05/22	Kouassi Eric	DR. MINERO Tchologo	DR	0705543344	dreric@yopmail.com	
2	16/05/22	Kouassi Richard	DR MINERO	Chef de Service	070147027	richardkouassi@yopmail.com	
3	16/05/22	Sylvia Kouassi	chargée de Tchologo MINERO	chargée de Service	07076425	sylvia.kouassi@yopmail.com	
4	16/05/22	Beké Echimane Eza Kouassi	DR. MINERO Tchologo	chargé d'Etude	0777-05-26-12	bechemanechimane@yopmail.com	
5	16/05/22	MIEZAN ANA SEANNIÉ	DR MINERO Tchologo	chargée d'Etude	07480322	miezanana@yopmail.com	
6	16/05/22	Kouassi NSA ALEX	DR MINERO Tchologo	Pharmacien CSAS	0709150858 0585579423	alex.kouassi@yopmail.com	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UMS - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITÉ INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Sautane
Région : Bagoué
Département/Localité : Boundiali

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
	13/05/2022	CLIA ALLUICK DARO	Préfectorat Boundiali	SG	0707 20 67 70	chianuichyako@gmail.com	
	13/05/2022	Kouyami EMMANUEL BEIGBO	Direction Construction de la ville	DR	07 07 79 2774	bachrocmuivoc@gmail.com	
	13/05/2022	AKWO BINGO	Commissariat de l'Emploi	DD	07 07 20 1515	a.dago-hille@gmail.com	
	13/05/2022	AKASSO Dumbo Nandou	DRONA	SG	07 07 79 3774	dumbo-nandou@gmail.com	
	13/05/2022	Yéouga Koulibaly	DRONA	SG	07 07 85 99 68	yaghekoulibaly@gmail.com	
	13/05/2022	KANGAH KOFFI	DRFFE	AGENT	07 88 44 29 95	offoukhouko@gmail.com	
	13/05/2022	ABOEGUN CEBBIK	DRFFE	AGENT	07 83 01 69 83	richeceduic@gmail.com	
	13/05/2022	N'GUERMAN ATCHIA AGNEL	MIRAH	AGENT	07 83 04 54 96	atnmedibon.ri@gmail.com	

ÉLABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

District : Savane
Région : Savane
Département/Localité : Boundiali

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Signature
	13/05 2022	Dembélé Adama	Mairie	Maire adjoint au Maire	0708541554	dembeleadama@ gmail.com	
	13/05 2022	BIARRASSOUBA MISOUAYE	Mairie	Conseiller Municipal	0707999771	biarrassoubab@ gmail.com	
	13/05 2022	M ^{me} Zoukora	Mairie	Conseillère	0707984059	---	
	13/05 2022	DAOUA KAMARA	Mairie	Président de Cercle	0708860036	daouakama@ gmail.com	
	13/05 2022	BIDJON Z. ZAKET	Mairie	SG	07091505 78	bidjonzaketa@ gmail.com	
	14/05/2022	Kyellen Nathias	Eglise Amicale de Bou	Pasteur	0709551141	kyellen@ gmail.com	
	14/05/2022	Quattara Habibou Lazare	Eglise Assemblée de Dieu	Pasteur	0707016570	quattara@ gmail.com	
		TRAORE Bakary	Communauté Chrétienne	Mariage	054540042	---	X

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Distriet : Savane
Région : Bagoé
Département/Localité : Boudiali

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
	13/05 2022	ABOZBO Kwabé	MEMINAR	DR	0757 94 1534	abozbo@minar.gov.ci	[Signature]
	13/05 2022	KIYI SYLVIA N	Coopérative MEMINAR	Technicien	07 20 34 00 19	kyi@minar.gov.ci	[Signature]
	13/05 2022	AGBA FLORENT	MEMINAR	SPA CG	07 50 34 03 19	flora.amba@minar.gov.ci	[Signature]
	13/05 2022	BAKU . DAVID	-	CONSULTANT	07 54 52 76	david.baku@minar.gov.ci	[Signature]
	13/05 2022	Eboukou Kassi Jean - Paul	-	Consultant	07 58 1 32 56	eboukoukassi@minar.gov.ci	[Signature]
	13/05 2022	FUEL AMY SOLA SYMIE	MAPJPC	DR	07 58 94 15 34	amy@mapjpc.gov.ci	[Signature]
	13/05 2022	GHANOU YANISSA SOUH GIP CO	CMJCI	P. Technicien	07 57 57 67 69	ghanou@cmjci.gov.ci	[Signature]
	14/05 2022	MIBLA Koula	D. Département Forêt	Directeur Département Forêt	07 07 60 08 94	mibla@minar.gov.ci	[Signature]

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : Soufiane /
Région : Bouboie
Département / Localité : Boundiali

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Signature
	14/05/2012	MEITE ABASS	RADIO AL FORQUAHE	TECHISIEN	05.46.39.17.41	-	
	14/05/2012	GANNON FOUSSENI	RADIO BATOUE	DIRECTEUR PROGR. RURALES	07-09-15-34-89	fousseni613@gmail.com	
	14/05/2012	SEBO NAMOYO	Conseil Régional	Secrétaire Général	07 07 91 09	namoyo2007@gmail.com	
	16/05/2012	SEKONGO YILANGA	MEDIANEER	Directeur Départemental	07 77 05 18 13	sekongoyilanga.fr	

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES REGION DE KABADOUGOU, DEPARTEMENT DE PORO

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District: SAVANE
Région: PORO
Département/Localité: KORDHGO

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	16/05/2022	POHIA NAK	DETERMINADE	DR DETERMINADE	0709 925402	g.pouco@agrisivalliance.gov.ci	
2	16/05/2022	KOUADJE AIRE	MNPE	DR MNPE	0709 086272	aire.kouadje@gmail.com	
3	16/05/2022	DIAMANANTIA Dacouba	MNPE	chef de service	0709 14 3460	patrice.diamanantia@gmail.com	
4	16/05/2022	SEMITA BRANEMA	MIRAH	chef de service	0709 258395	semitabranema@gmail.com	
5	16/05/2022	SOUFIATHO VICTOR	MIRAH	CHEF DE SERVICE	0709 109124	victor.soufiatho@gmail.com	
6	16/05/2022	KOUKOU YAO Japh	MNPE	DR famille	0709 793844	yao.koukou@gmail.com	
7	16/05/2022	STIE KOPI SIBOUAN GATILE	DR FFE Poros	DR FFE famille	0768 70088	stie.kopi@gmail.com	

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (PCR-NCI)

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District: SAVANES
Région: PORO
Département/Localité: KORDHGO

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	16/05/2022	Bogman		membre	0787 2343 43		
1	17-05-2022	BILUE DJAWA		membre	11 11		
		BILUE DJAWA SA		membre	05 54 259 62		
		SORO Aïéou gueghon Yéo hebozoman			05 55 77 04 61 05 55 64 74 23		
		SORO Tintin Yéo			05 04 40 65 49		
		Koussoum			01 71 56 31 04		
		SORO Madisson			01 70 45 30 90		
		SANGARE Mouna			0709 545409		

PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE (PCR-N3)
 ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE
LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **DENGLIÈRE**
 Région : **KABADOUGOU**
 Département/Localité : **DIENNE**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	14-05-22	SILUE TENA DR Hydraulique	Ministère de l'Hydraulique	Technicien sup. chimie	0757506099	Siluetena.siluetena@gmail.com	
2	11						
3		Louo Siego Kabiwa	BRENA	secrétaire	0707556483	louo.siego.kabiwa@gmail.com	
4							

Scanné avec CamScanner

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **DEWAGUELE**
Région : **KABA DOUGOU**
Département/Localité : **OSIENNE**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Signature
	16-05-2022	Sylla TIEMO KO	CHAMBRE D'AGRICULTURE	Point Focal	05-65-13-56-69	tiemoko@gmail.com	
	17/10/2022	TAMOHON TAMOHON	Direction des P.S.A. & R. Energie	Directeur Régional	0701527778	tamohon.tamohon@gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District: **DENGLUELE**
 Région: **KABADOUGOU**
 Département/Localité: **ODIENNE**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Sign
01	16/05/2022	CISSE Loukmane	DR- Environnement	chef de Service	050673 3331	loulouk@getnet.ci	

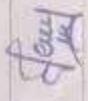
ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District :

Région :

Département/ Localité :

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16/05/2022	Dagna Jean Pierre	Direct. Regi. Jeunesse et sport prof. et sec. technique	Maître d'Édifica- tion Permanente	0788 224167	dagna.jp14@gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : *Densuélé*
Région : *La Boulaye*
Département/Localité : *Odienné*

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre / Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16/05/22	<i>Honoré H. Traoré</i>	<i>Presse</i>	<i>Dir. de la Radio S-H</i>	<i>070813311</i>	<i>honore.honore@radio-s-h.com</i>	<i>[Signature]</i>
02	16/05/22	<i>Cissé G. N'Arc</i>	<i>Presse</i>	<i>Administrateur CADREUR B.V.I.COM</i>	<i>0743577122</i>		<i>[Signature]</i>
03	16/05/22	<i>Cissé HAWA</i>	<i>Presse</i>	<i>CADREUR B.V.I.COM</i>	<i>05-74-301598</i>		<i>[Signature]</i>
04	16/05/22	<i>Cissé HAWA</i>					

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **DENGLIÈRE**
Région : **KABARDOU GOU**
Département/Localité : **ODIENNE**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre/Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	16/05/2022	ADOU KOFFI Patrice	Direction régionale des Agricultures	Directeur Régional	07 07 71 23 29	koffimanandien@ gmail.com	
02	16/05/2022	TIECOURA FLORENT	CAFOP ODIENNE	ADC	07 45 27 76 57	tiecouraoffe@ yahoo.com	
03	17/05/22	COMOUA IBRA HINA	CAT ODIENNE	TBN	07-08-79-00-09	ibrahina@ gmail.com	
04	17/5/22	ANOKOUA N'DRI	DRENA	S. G	07 48 99 71 0	anokouandriener@ gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : DENGLIÈRE
 Région : KABODOUGOU
 Département/Localité : ODIENNE

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signa
	16/05/2022	TOUDE ABOUBAKAR	CNPCI	VICE DELEGUE	07 47 33 71 60	abooumar@ymail.com	
	17/05/2022	N'djomon Yapi	MIRAH	Agent Vétérinaire	07 08 26 04	ndjomonjesuc@ymail.com	

ÉLABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District :
Région :
Département/Localité :

Date	Noms et prénoms	Structure	Titre/Fonction	Téléphone	Email	Signature
16/05/2022	BABAKARA KLA	Préfecture Odienné	Chef de Distribution	0708659900	babak-75@gmail.com	

ELABORATION DES OUTILS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : *Denguélé*
 Région : *Kattouhougou*
 Département/Localité : *Orieana*

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	19/05/2022	<i>Kouame Koué Fanny</i>	<i>Préfecture Orieana</i>	<i>Préfet région</i>	<i>0759683716</i>	<i>u</i>	<i>[Signature]</i>
02	19/05/2022	<i>Habibou Niata Niata</i>	<i>Préfecture</i>	<i>SG</i>	<i>0707652535</i>	<i>prefectureorieana@minisrta.gouv.ci</i>	<i>[Signature]</i>

ELABORATION DES Outils DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

District : **DENKOULE**
Région : **KABARDUGOU**
Département/Localité : **ODIENNE**

N°	Date	Noms et prénoms	Structure	Titre /Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	14/05/12	Toure Lassane		chef Coudamien			
2	"	Toure Moukiferu		Chauffeur	07 87-14-551		
3	1	Sy Savane					
4	"	Toure Vakaba			05-66-27-51 62		
5	"	Toure Idrissa			05-40-72-28 14		
6	"	Bani Galy Savane		IMAM Principal	05-04-29- 36-16		
7	"	Toure Souleymane		Prat. Chef- Village	07-57-14 73 03		
	1						

Annexe 6 : Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes dans la zone d'intervention du projet (voir rapport en document séparé)

Annexe 7 : Tableau synthèse des recommandations

TABLEAU DE SYNTHÈSE GLOBALE DES RECOMMANDATIONS

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
Préfecture et Mairie	Les moyens et canaux de communication	Les participants ont recommandé d'utiliser le téléphone, le WhatsApp et le mail en complément du courrier administratif version papier pour communiquer avec leur structure.	Mettre en place un plan de communication
	Les sites culturels et sportifs	Les échanges ont permis de faire ressortir que la région comporte des sites culturels tels que les maisons des jeunes, l'espace 'amis des femmes. Le stade omnisport de Bouna est en mauvais état. Les recommandations formulées sont : - Réhabiliter le foyer des jeunes - Construire la maison de la femme - Réhabiliter le stade omnisport	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter le foyer des jeunes - Construire la maison de la femme - Réhabiliter le stade omnisport
	Accès à l'eau potable	Il est ressorti des échanges que le réseau de distribution ne couvre pas l'ensemble de la commune. Le débit d'eau par moment est faible. Le coût du branchement est jugé élevé. Pour cela, Il a été recommandé de : - Etendre le réseau de distribution en eau pour les ménages en besoin - Améliorer le débit d'eau dans la commune - Réduire le coût du branchement	<ul style="list-style-type: none"> - Etendre le réseau de distribution en eau pour les ménages en besoin - Améliorer le débit d'eau dans la commune - Réduire le coût du branchement
	Les enjeux environnementaux majeurs	Les échanges ont permis de recenser les enjeux environnementaux suivants : -La dégradation de l'environnement en raison des pratiques agricoles consistant à aménager de grands espaces pour la culture de l'anacarde, du cacao ou de l'hévéa ; -Des saisons de sécheresse plus longues dues aux changements climatiques ; -Les feux de brousse -La forte pratique de l'orpaillage dans la localité ;	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la déforestation - Former les agriculteurs avec des techniques de cultures adaptées aux changements climatiques. - Sensibiliser les producteurs sur les dangers des feux de brousse sur l'environnement. - La construction d'un abattoir moderne ; - Sensibiliser les populations sur les

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la déforestation - Former les agriculteurs avec des techniques de cultures adaptées aux changements climatiques. - Sensibiliser les producteurs sur les dangers des feux de brousse sur l'environnement. - La construction d'un abattoir moderne ; - Sensibiliser les populations sur les conséquences néfastes de l'orpaillage. 	<p>conséquences néfastes de l'orpaillage.</p> <p>-</p>
	Le réseau d'assainissement	<p>Les échanges ont permis de constater que certains caniveaux de la ville sont obstrués du fait des déchets ménagers rejetés par les populations. Le curage est parfois assuré par la mairie. IL a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doter la mairie de moyens matériels et roulants pour le curage régulier des caniveaux - Sensibiliser les populations sur l'importance que jouent les caniveaux dans l'assainissement de la ville. - Sensibiliser les populations contre le rejet des déchets ménagers dans les caniveaux - Créer une brigade de salubrité pour gérer les travaux d'assainissement dans la commune 	<p>Mettre en place un plan régulier d'assainissement de la ville</p>
	Les besoins en renforcement de capacité	<p>Les besoins formulés en renforcement de capacité sont :</p> <p>Pour l'assainissement, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doter le service de la mairie en Equipement de Protection Individuel - Equiper le service chargé de l'assainissement de la mairie en camion vidangeur <p>Pour les besoins en formation, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les agents de la mairie en suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter le service de la mairie en Equipement de Protection Individuel - Equiper le service chargé de l'assainissement de la mairie en camion vidangeur - Former les agents de la mairie en suivi environnemental et social des projets - Former les agents dans la gestion et le recyclage des déchets ménagers -

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<p>environnemental et social des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les agents dans la gestion et le recyclage des déchets ménagers 	
	La gestion des déchets ménagers	<p>Il ressort des échanges que les villes enquêtées ne disposent pas d'un dépotoir non aménagé. Pour une meilleure gestion des ordures, il a été recommandé de renforcer le système de gestion des déchets de la ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doter les services municipaux en moyens roulants (bennes, tricycles, véhicules à 4 roues, des tracteurs, des tracteurs avec des godets) des brouettes et des pelles pour l'enlèvement des ordures. - Accompagner les mairies en Equipement de Protection Individuelle (en gants, cache-nez,) - Placer des poubelles aux abords des grandes rues des villes du nord pour faciliter la collecte des déchets - Installer une station de traitement des déchets solides et liquides à dans chaque ville. - Former les associations féminines dans la transformation des déchets plastiques en combustibles en remplacement du charbon et en autres matériels utilitaires (sacs, pavés, etc.) - Installer une structure de l'ANAGED à dans chaque ville pour améliorer la gestion des déchets dans la ville - Appuyer financièrement la municipalité pour l'assainissement et l'entretien des infrastructures de la ville (caniveaux, les sites culturels et sportifs, etc.) - Instituer un cadre de concertation entre la mairie et la direction régionale d'assainissement et de la salubrité. - Mettre en place une brigade de salubrité pour le nettoyage de la ville. 	<p>Mettre en place un plan de gestions des déchets ménagers</p>

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
	Le barème d'évaluation des cultures	<p>Il est ressorti des échanges qu'il existe un barème servant de référence pour le calcul des champs faisant objet de dédommagement.</p> <p>Il a été recommandé de s'appuyer sur ce référentiel en cas de dédommagement des cultures.</p>	Utiliser le barème d'évaluation des cultures en cas de dédommagement
	Les conflits dans le domaine agricole	<p>Les échanges ont fait ressortir qu'il existe deux types fréquents de conflit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conflits entre agriculteurs et éleveurs dont la cause est généralement liée à la destruction des cultures par le cheptel. - les conflits entre agriculteurs dont la cause est généralement liée au désaccord sur les limites des terres cultivées ou cultivables. <p>Pour la résolution de ces conflits, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier le règlement à l'amiable - Encourager les agriculteurs à l'utilisation des haies vives pour la protection de leur champ de culture contre les animaux. - Baliser les couloirs de transhumance - Délimiter des zones de pâtures - Sensibiliser les éleveurs et les agriculteurs à la cohésion sociale - Instaurer des comités de dialogue pour prévenir ces conflits 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier le règlement à l'amiable - Encourager les agriculteurs à l'utilisation des haies vives pour la protection de leur champ de culture contre les animaux. - Baliser les couloirs de transhumance - Délimiter des zones de pâtures - Sensibiliser les éleveurs et les agriculteurs à la cohésion sociale - Instaurer des comités de dialogue pour prévenir ces conflits
	Les principales spéculations	<p>Il est ressorti des échanges que les principales spéculations de la région sont :</p> <p>L'anacarde, l'igname, le maïs, le sorgho, le coton, la mangue, le mil, etc</p> <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former et recycler le personnel d'encadrement sur les bonnes pratiques agricoles - Former les agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Former et recycler le personnel d'encadrement sur les bonnes pratiques agricoles - Former les agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles - Disponibiliser les engrais, les semences améliorées à coût social <p>Encourager l'utilisation des pesticides biologiques</p>

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - Disponibiliser les engrais, les semences améliorées à coût social - Encourager l'utilisation des pesticides biologiques 	
	Les filières porteuses	<p>Les participants ont cité lors des échanges, les filières porteuses au niveau de la région de Bounkani qui sont : la filière de l'anacarde, la filière de l'igname, la filière du riz, la filière maraichère.</p> <p>Pour booster ces productions, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les plants et les semences d'anacarde améliorée - Former les producteurs aux bonnes pratiques en matière de production d'anacarde - Créer des petites unités de transformation pour les filières porteuses citées - Aménager les basfonds et installer des producteurs de la filière riz - Rouvrir l'usine de décortiquage de riz (SOPAGRI) - Aménager ou réhabiliter les retenues d'eau pour les maraichers - Disponibiliser des semences améliorées au profit des maraichers 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les plants et les semences d'anacarde améliorée - Former les producteurs aux bonnes pratiques en matière de production d'anacarde - Créer des petites unités de transformation pour les filières porteuses citées - Aménager les basfonds et installer des producteurs de la filière riz - Rouvrir l'usine de décortiquage de riz (SOPAGRI) - Aménager ou réhabiliter les retenues d'eau pour les maraichers - Disponibiliser des semences améliorées au profit des maraichers
Direction Régionale de l'Environnement et du Développement durable	Les enjeux environnementaux majeurs	<p>Les participants ont énuméré les problèmes ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'orpaillage - La déforestation - Les changements climatiques - La coupe abusive du bois - La forte utilisation des pesticides - Les feux de brousse (les feux d'aménagement et les feux de chasse) <p>Pour répondre à ces problèmes, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la déforestation en organisation des campagnes de reboisement - Former les agriculteurs sur les nouvelles techniques de cultures adaptées aux changements climatiques. 	<p>Lutter contre la déforestation en organisation des campagnes de reboisement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les agriculteurs sur les nouvelles techniques de cultures adaptées aux changements climatiques. - Mettre à la disposition des producteurs agricoles des plants adaptés et des semences améliorées - Sensibiliser les producteurs sur les dangers des feux de brousse sur l'environnement. - La construction d'un abattoir moderne pour contenir ou pour mieux contrôler les rejets ou restes résultant de l'abattage des animaux ;

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition des producteurs agricoles des plants adaptés et des semences améliorées - Sensibiliser les producteurs sur les dangers des feux de brousse sur l'environnement. -La construction d'un abattoir moderne pour contenir ou pour mieux contrôler les rejets ou restes résultant de l'abattage des animaux ; -Sensibiliser les populations sur les conséquences néfastes de l'orpaillage sur l'environnement (utilisation des produits chimiques.) 	-Sensibiliser les populations sur les conséquences néfastes de l'orpaillage sur l'environnement (utilisation des produits chimiques.)
	La gestion des déchets biomédicaux	<p>Il ressort des échanges que beaucoup de structures sanitaires ne disposent pas d'un incinérateur fonctionnel. Les déchets biomédicaux sont collectés et déplacés pour être incinérés vers les villes du sud.</p> <p>Pour cela, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doter les structures sanitaires d'un incinérateur - Remettre en état de fonctionnement les incinérateurs défectueux 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les structures sanitaires d'un incinérateur - Remettre en état de fonctionnement les incinérateurs défectueux
	La mercuriale des arbres	<p>Il est ressorti des échanges qu'il existe une mercuriale servant de référence en cas de dédommagement pour évaluer le coût des arbres.</p> <p>Il a été recommandé de s'appuyer sur ce référentiel en cas de dédommagement des arbres impactés par la réalisation des activités du projet.</p>	Utiliser la mercuriale des arbres pour l'évaluation des cultures en cas de dédommagement
	La gestion des déchets ménagers	<p>Les échanges ont révélé que les déchets ménagers sont stockés en plein air. Ces déchets sont parfois incinérés créant ainsi une pollution de l'air. Les vents et les pluies transportent une partie de ces déchets rejetés soit dans les cours d'eau ou encore dans les ménages du fait de leur mauvaise gestion.</p> <p>Pour répondre à ces difficultés il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser chaque ménage à placer une poubelle accessible pour faciliter la collecte des 	Mettre en plan de gestion des déchets ménagers

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<p>déchets par les agents de la mairie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Placer des bacs dans chaque quartier pour collecter les déchets ménagers ; - Encourager les associations œuvrant dans le domaine la collecte des déchets ménagers - Mettre en place un centre de collecte et de traitement des déchets ménagers - Doter les services de l'environnement en moyens roulants pour le suivi et le contrôle du dispositif de collecte mis en place 	
	Les types de pollution	<p>Les échanges ont fait ressortir trois types de pollution. Il y'a la pollution de l'air, la pollution de l'eau et du sol.</p> <p>Pour la pollution de l'eau, il s'agit des déchets ménagers et des produits et emballage chimiques (cyanure) retrouvés dans les mares et étangs (retenue d'eau).</p> <p>Pour la pollution de l'air, il s'agit des gaz issus des incinérations des déchets ménagers en plein air, les feux d'aménagements et les gaz rejeté par les véhicules à essence et à gasoil. A cela s'ajoute la poussière occasionnée par les véhicules sur les routes non bitumées.</p> <p>Pour la pollution du sol, on y retrouve la forte utilisation des produits ou pesticides chimiques dans l'agriculture.</p> <p>Pour faire face à ces difficultés, il a été recommandé de :</p> <p>Pour la pollution de l'eau et des terres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un plan de gestion des déchets ménagers - Promouvoir l'utilisation des pesticides biologiques - Interdire l'entrée des pesticides non homologués sur le territoire <p>Pour la pollution de l'air</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur les effets néfastes des incinérations en plein air sur l'environnement et sur la santé des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un plan de gestion des déchets ménagers - Promouvoir l'utilisation des pesticides biologiques - Interdire l'entrée des pesticides non homologués sur le territoire - Sensibiliser les populations sur les effets néfastes des incinérations en plein air sur l'environnement et sur la santé des populations - Prendre des mesures pour interdire la circulation des véhicules dont les émissions de gaz carbonés sont très élevées.

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - Prendre des mesures pour interdire la circulation des véhicules dont les émissions de gaz carbonés sont très élevées. 	
	La forte pression sur les ressources forestières	<p>Les participants ont signalé la forte dépendance des populations surtout rurales sur les ressources forestières. On constate de ce fait un prélèvement constant des ressources avec une faible possibilité de régénérescence.</p> <p>Sur la faune, on constate les prélèvements constants des animaux suivants : la biche, l'agouti, le lièvre, le varan, etc.</p> <p>Sur la flore, on constate le prélèvement du bois de chauffe, du bois d'industrie (pour la construction des hangars, immeuble, la fabrication des meubles, et les plantes médicinales)</p> <p>En réponse à ces problèmes :</p> <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur l'intérêt de la préservation des ressources de la faune et de la flore - Privilégier des matériaux de substitution au bois industriel (fer, plastique pour les meubles) - Suivre et contrôler le prélèvement des ressources forestières - Organiser des campagnes de reboisements en impliquant fortement les populations et les services techniques - Vulgariser le code forestier - Sanctionner les mauvaises pratiques (braconnage, coupe abusive du bois) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur l'intérêt de la préservation des ressources de la faune et de la flore - Privilégier des matériaux de substitution au bois industriel (fer, plastique pour les meubles) - Suivre et contrôler le prélèvement des ressources forestières - Organiser des campagnes de reboisements en impliquant fortement les populations et les services techniques - Vulgariser le code forestier - Sanctionner les mauvaises pratiques (braconnage, coupe abusive du bois)
	La problématique des déchets plastiques	<p>Les échanges ont permis de constater la forte utilisation des emballages plastiques. Après usage ces emballages sont rejetés dans la nature (eau, sols).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des populations sur les dangers de l'utilisations des emballages plastiques - Promouvoir l'utilisation des emballages biodégradables 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des populations sur les dangers de l'utilisations des emballages plastiques - Promouvoir l'utilisation des emballages biodégradables - Collecter et transformer les déchets plastiques en d'autres objets utilitaires

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - Collecter et transformer les déchets plastiques en d'autres objets utilitaires 	
	L'agrandissement des villes	<p>Les participants ont mentionné que la forte urbanisation engendre une destruction du couvert forestier dans des fins d'aménagements. Pour faire face à cette problématique il a été recommandé de proposer dans les schémas d'urbanisation des villes écologiques</p>	<p>proposer dans les schémas d'urbanisation des villes écologiques</p>
	Les sites de carrières exploités	<p>Les participants ont souligné que la région abrite de nombreux sites d'orpaillage et des carrières (prélèvements d'agrégats de construction). Ces exploitations ne sont généralement pas contrôlées ou organisées.</p> <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'exploitation des carrières (mettre fin à l'orpaillage) - Appliquer ou faire respecter les textes qui règlementent l'exploitation des carrières. - Le respect du code minier 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'exploitation des carrières (mettre fin à l'orpaillage) - Appliquer ou faire respecter les textes qui règlementent l'exploitation des carrières. - Le respect du code minier
	Les besoins en renforcements de capacité	<p>Les échanges ont permis de cerner les besoins suivants :</p> <p>Sur le plan des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition des, service des directions régionale du personnel qualifié en nombre suffisant <p>Sur le plan de la mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la mobilité des agents du service de l'environnement en les dotant de moyens roulants pour les permettre d'assurer les missions de contrôle. <p>Sur le plan des formations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une formation continue au profit des agents du service de l'environnement. - Former les agents sur la sensibilisation des populations pour la protection de l'environnement <p>Sur le plan infrastructurel, le besoin se décline comme suit :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition des, service des directions régionale du personnel qualifié en nombre suffisant - Améliorer la mobilité des agents du service de l'environnement en les dotant de moyens roulants pour les permettre d'assurer les missions de contrôle. - Assurer une formation continue au profit des agents du service de l'environnement. - Former les agents sur la sensibilisation des populations pour la protection de l'environnement - La construction d'un bâtiment adapté aux besoins actuels (plus (spacieux et avec les commodités) pour les services de l'environnement

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un bâtiment adapté aux besoins actuels (plus spacieux et avec les commodités) pour les services de l'environnement 	
Direction régionale de la construction, du logement et de l'urbanisme	Le barème d'évaluation des bâtis	<p>Il est ressorti des échanges qu'il existe une mercuriale servant de référence en cas de dédommagement pour évaluer le coût des bâtis.</p> <p>Il a été recommandé de s'appuyer sur ce référentiel en cas de dédommagement des bâtis impactés par la réalisation des activités du projet.</p>	Utiliser le barème d'évaluation des bâtis comme référentiel en cas de dédommagement des bâtis impactés par la réalisation des activités du projet.
	Les difficultés dans le domaine de la construction	<p>Les participants ont fait mentionner que les services en charge de la construction et du logement sont faiblement associés ou consultés aux différents projets de construction.</p> <p>Pour faire face à ces difficultés, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations à associer les services en charge de la construction et du logement dans leurs projets de construction. - Faire des prospectus au profit des populations pour montrer la procédure à suivre pour tout besoin de construction 	-
	Le barème d'évaluation des bâtis	<p>Il est ressorti des échanges qu'il existe une mercuriale servant de référence en cas de dédommagement pour évaluer le coût des bâtis.</p> <p>Il a été recommandé de s'appuyer sur ce référentiel en cas de dédommagement des bâtis impactés par la réalisation des activités du projet.</p>	Utiliser le barème d'évaluation des bâtis comme référentiel en cas de dédommagement des bâtis impactés par la réalisation des activités du projet.
	Au titre de la mercuriale des arbres	<p>Il est ressorti des échanges qu'il existe une mercuriale servant de référence en cas de dédommagement pour évaluer le coût des arbres.</p> <p>Il a été recommandé de s'appuyer sur ce référentiel en cas de dédommagement des arbres impactés par la réalisation des activités du projet.</p>	Utiliser la mercuriale des arbres pour l'évaluation des cultures en cas de dédommagement
	Le barème d'évaluation des cultures	Il est ressorti des échanges qu'il existe un barème servant de référence	Utiliser le barème d'évaluation des cultures en cas de dédommagement

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		pour le calcul des champs faisant objet de dédommagement. Il a été recommandé de s'appuyer sur ce référentiel en cas de dédommagement des cultures.	
	L'insécurité sur les sites de construction de logement	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants ont signalé que les ouvriers sur les sites portent rarement des équipements de production individuel (EPI). Pour cela il a été recommandé de : - sensibiliser et exiger le port des EPI sur les chantiers de constructions. - Encourager la formalisation des contrats à Durée Déterminée ou Indéterminée pour prévoir une couverture sociale en cas d'accident de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser et exiger le port des EPI sur les chantiers de constructions. - Encourager la formalisation des contrats à Durée Déterminée ou Indéterminée pour prévoir une couverture sociale en cas d'accident de travail
Direction Régionale de l'équipement et de l'entretien routier	La dégradation des routes bitumées	<p>Les participants ont souligné que dans la localité beaucoup de routes nationales et urbaines sont fortement dégradées du fait de la mauvaise qualité des travaux de construction, des surcharges des véhicules et des pluies diluviennes.</p> <p>Pour faire face à ces difficultés il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre de la rigueur dans le contrôle des constructions des routes bitumées - Faire appliquer les textes qui interdisent la circulation des véhicules surchargés - Créer des stations de pesage sur chaque route nationale - Construire des barrières de pluies pour stopper l'usage des routes pendant les périodes de grande pluie (route en terre) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre de la rigueur dans le contrôle des constructions des routes bitumées - Faire appliquer les textes qui interdisent la circulation des véhicules surchargés - Créer des stations de pesage sur chaque route nationale - Construire des barrières de pluies pour stopper l'usage des routes pendant les périodes de grande pluie (route en terre)
	La problématique de l'enclavement des zones	<p>Les participants ont souligné que certaines zones de la région sont inaccessibles du fait de l'impraticabilité des voies non bitumées.</p> <p>Pour cela il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire des routes pour désenclaver les zones (route de Nassian) 	Construire des routes pour désenclaver les zones (route de Nassian)
	Les besoins en renforcement de capacité	<p>Les échanges ont permis de cerner les besoins suivants :</p> <p>Sur le plan des ressources humaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition de la Direction régionale du personnel qualifié en nombre suffisant

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition de la Direction régionale du personnel qualifié en nombre suffisant <p>Sur le plan de la mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la mobilité des agents du service en charge de l'équipement l'entretien routier en les dotant de moyens roulants pour les permettre d'assurer les missions de suivi-contrôle. <p>Sur le plan des formations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une formation continue au profit des agents du service en charge de l'équipement et de l'entretien routier. <p>Sur le plan infrastructurel, le besoin se décline comme suit :</p> <p>La construction d'un bâtiment adapté aux besoins actuels (plus spacieux et avec l'ensemble des commodités) pour les services de l'équipement et de l'entretien routier</p> <p>Sur le plan structurel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doter les services techniques d'un fonds de fonctionnement dans le but de leur permettre d'assurer convenablement leur mission de suivi et de contrôle - Equiper les services techniques en matériels bureautiques et de consommables informatiques suffisants 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la mobilité des agents du service en charge de l'équipement l'entretien routier en les dotant de moyens roulants pour les permettre d'assurer les missions de suivi-contrôle. - Assurer une formation continue au profit des agents du service en charge de l'équipement et de l'entretien routier. - La construction d'un bâtiment adapté aux besoins actuels (plus spacieux et avec l'ensemble des commodités) pour les services de l'équipement et de l'entretien routier - Doter les services techniques d'un fonds de fonctionnement dans le but de leur permettre d'assurer convenablement leur mission de suivi et de contrôle - Equiper les services techniques en matériels bureautiques et de consommables informatiques suffisants
Direction Régionale de la promotion de la jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique	La faible offre d'emploi	<p>Les participants ont fait ressortir que dans la région, l'offre d'emploi est faible du fait nombre réduit d'entreprise à mesure d'employer massivement les jeunes de la région.</p> <p>A cela s'ajoute, l'insuffisance de formation professionnelle des jeunes qui handicape leur employabilité.</p> <p>Pour améliorer cette situation, les participants recommandent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la création où l'installation d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la création où l'installation d'entreprise capable d'embaucher une majorité des jeunes. - Financer des projets de type HIMO (Haute Intensité de la Main d'œuvre).

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		capable d'embaucher une majorité des jeunes. - Financer des projets de type HIMO (Haute Intensité de la Main d'œuvre).	
	Les documents d'identification	Les jeunes ont souhaité l'utilisation des documents tels que , la carte nationale d'identité (CNI) , l'extrait de naissance, les cartes d'électeur, les cartes consulaires pour le recensement des personnes impactées qui doivent recevoir une indemnisation	Accepter pendant les dédommagements les documents tels que la carte nationale d'identité (CNI) , l'extrait de naissance, les cartes d'électeur, les cartes consulaires.
	Les biens acquis par héritage ou par don	Il a été recommandé d'associer les personnes-ressources telles que les autorités coutumières et religieuses et les représentants de la famille concernée pour la désignation d'un seul mandataire	Associer les autorités coutumières, religieuses et les représentants de la famille concernée pour désigner un seul mandataire
	L'accès des jeunes à l'emploi	Les échanges ont révélé que les jeunes du fait de la faiblesse de l'offre d'emploi éprouvent des difficultés à accéder aux emplois. Pour se faire, il a été recommandé de : - Créer des centres de formations professionnelles - Faciliter l'accès (alléger les conditions) aux crédits pour les initiatives de création d'emploi (auto emploi) - Elargir les chances où les possibilités d'emploi en organisant des formations de requalification (électricité-bâtiment, électricité-mécanique, ou chauffeur-mécanicien)	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des centres de formations professionnelles - Faciliter l'accès (alléger les conditions) aux crédits pour les initiatives de création d'emploi (auto emploi) - Elargir les chances où les possibilités d'emploi en organisant des formations de requalification (électricité-bâtiment, électricité-mécanique, ou chauffeur-mécanicien)
	Les besoins en renforcement des capacités	Les échanges ont permis de cerner les besoins suivants : Sur le plan des ressources humaines - Mettre à la disposition de la Direction régionale du personnel qualifié en nombre suffisant Sur le plan de la mobilité - Améliorer la mobilité des agents du service en charge de la promotion de la jeunesse en les dotant de moyens roulants pour les permettre d'assurer les missions de suivi-contrôle.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition de la Direction régionale du personnel qualifié en nombre suffisant - Améliorer la mobilité des agents du service en charge de la promotion de la jeunesse en les dotant de moyens roulants pour les permettre d'assurer les missions de suivi-contrôle. - Assurer une formation continue au profit des agents du service en charge de promotion de la jeunesse.

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<p>Sur le plan des formations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une formation continue au profit des agents du service en charge de promotion de la jeunesse. - La construction d'un bâtiment adapté aux besoins actuels (plus spacieux et avec l'ensemble des commodités) pour les services en charge de la promotion de la jeunesse <p>Sur le plan structurel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equiper les services techniques en matériels bureautiques et de consommables informatiques suffisants 	<ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un bâtiment adapté aux besoins actuels (plus spacieux et avec l'ensemble des commodités) pour les services en charge de la promotion de la jeunesse - Equiper les services techniques en matériels bureautiques et de consommables informatiques suffisants
<p>Direction Régionale de l'Emploi et de la Protection Sociale</p> <p>Et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)</p>	<p>Les principales plaintes des travailleurs</p>	<p>Les échanges ont fait ressortir les plaintes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le retard ou le non-paiement des salaires - les mauvaises conditions de travail (manque d'EPI) - non-respect des horaires de travail (plus de 8h comme recommandé) <p>Il a été recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire respecter les dispositions du code du travail - faire signer des contrats de travail pour tout employé 	<ul style="list-style-type: none"> - faire respecter les dispositions du code du travail - faire signer des contrats de travail pour tout employé
	<p>La gestion des conflits dans le milieu du travail</p>	<p>Les échanges ont fait ressortir que la résolution des conflits se déroulent comme suit :</p> <p>Pour les conflits individuels ou collectifs, il est recommandé de tenter d'abord de résoudre le différend à l'amiable entre l'employé et l'employeur.</p> <p>En cas d'insatisfaction, le différend est porté au niveau de l'inspection du travail.</p> <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un bon climat de travail en créant des cadres de dialogue entre les partenaires sociaux (délégué de personnel, syndicats) et les employeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un bon climat de travail en créant des cadres de dialogue entre les partenaires sociaux (délégué de personnel, syndicats) et les employeurs - Améliorer les conditions de travail pour atténuer les risques possibles de conflits.

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de travail pour atténuer les risques possibles de conflits. 	
	Les accidents de travail	<p>Les participants ont cité les possibles cas fréquents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accident de trajet - L'accident survenu sur le lieu de travail (dont la cause est généralement le non-respect des mesures de sécurité au travail et l'imprudence des employés). <p>En cas d'accident de travail, il est recommandé à l'employeur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer les premiers soins de la victime - diriger la victime dans un centre de santé le plus proche - faire la déclaration de l'accident dans les 48h au Centre Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS). <p>Pour la victime ou ses ayants droit en cas de carence de l'employeur, ils disposent d'un délai de 2 ans au maximum à compter de la date de l'accident pour faire la déclaration à la CNPS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - assurer les premiers soins de la victime - diriger la victime dans un centre de santé le plus proche - faire la déclaration de l'accident dans les 48h au Centre Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).
	Les besoins en renforcement des capacités	<p>Les échanges ont permis de cerner les besoins suivants :</p> <p>Sur le plan des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition de la Direction régionale du personnel qualifié en nombre suffisant <p>Sur le plan de la mobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la mobilité des agents du service en charge du travail en les dotant de moyens roulants pour les permettre d'assurer les missions de suivi-contrôle. - Assurer une formation continue au profit des agents du service en charge du travail. - Former les agents sur le contenu du code de travail - Former les agents sur le système d'observation du 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à la disposition de la Direction régionale du personnel qualifié en nombre suffisant - Améliorer la mobilité des agents du service en charge du travail en les dotant de moyens roulants pour les permettre d'assurer les missions de suivi-contrôle. - Assurer une formation continue au profit des agents du service en charge du travail. - Former les agents sur le contenu du code de travail - Former les agents sur le système d'observation du travail des enfants.

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<p>mécanisme du travail des enfants.</p> <p>Sur le plan infrastructurel, le besoin se décline comme suit :</p> <p>La construction d'un bâtiment adapté aux besoins actuels (plus spacieux et avec l'ensemble des commodités) pour les services en charge du travail</p> <p>Sur le plan structurel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Doter les services techniques d'un fonds de fonctionnement dans le but de leur permettre d'assurer convenablement leur mission de suivi et de contrôle - Equiper les services techniques en matériels bureautiques et de consommables informatiques suffisants 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les services techniques d'un fonds de fonctionnement dans le but de leur permettre d'assurer convenablement leur mission de suivi et de contrôle - Equiper les services techniques en matériels bureautiques et de consommables informatiques suffisants
	Le travail des enfants	<p>Dans les échanges, la notion du travail des enfants est différemment comprise. Par exemple, le ramassage des noix d'anacarde, l'aide donnée aux parents dans les champs, les apprentis (tailleurs, mécaniciens, aide vendeurs, n'est pas perçu comme un travail.</p>	Sensibiliser les employeurs sur le travail des enfants
Direction régionale de la Femme de la famille et de l'enfant	Les enjeux sociaux majeurs	<p>Les échanges ont révélé que dans la localité la population juvénile est confrontée au :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chômage - La consommation des stupéfiants (Chicha) - La délinquance juvénile (vol) - La délinquance juvénile - Les grossesses en milieu scolaire <p>Les causes sont généralement liées à la pauvreté des ménages.</p> <p>La région accueille aussi une forte arrivée de réfugiée due au phénomène du terrorisme qui sévit au Burkina Faso.</p> <p>Des cas de braquages sur les axes routiers sont régulièrement signalés au moment des récoltes.</p> <p>Il a été recommandé de :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dispenser des formations professionnelles au profit des jeunes et des femmes - Organiser des formations en entrepreneuriat au profit des jeunes et des femmes - Développer les activités génératrices au profit des jeunes et des femmes. - Sensibiliser les jeunes contre la consommation des stupéfiants - Faire un plaidoyer auprès de l'Etat pour améliorer le niveau de sécurité dans la région.

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - Dispenser des formations professionnelles au profit des jeunes et des femmes - Organiser des formations en entrepreneuriat au profit des jeunes et des femmes - Développer les activités génératrices de revenus au profit des jeunes et des femmes. - Sensibiliser les jeunes contre la consommation des stupéfiants - Faire un plaidoyer auprès de l'Etat pour améliorer le niveau de sécurité dans la région. 	
	les Violences Contre les Enfants (VCE)	<p>Il ressort des échanges que les violences suivantes sont récurrentes dans la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La maltraitance des enfants dans les (foyers d'accueil, orphelins) ; - Le phénomène des enfants de la rue ; - Déni de la paternité - Les enfants talibés - L'excision (localité de Nassian) <p>Pour ces cas de violences, les participants ont formulé les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations, les leaders religieux et les autorités coutumières contre les violences faites aux enfants - Construire des centres d'accueil pour les enfants en situation difficile et en situation de rue. - Entreprendre des campagnes de sensibilisation à l'endroit des écoles coraniques sur les droit et devoirs de l'enfant en impliquant les leaders religieux - Sensibiliser les populations sur les risques sanitaires qui peuvent découler de l'excision (infections, décès, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations contre les VCE - Construire des centres d'accueil pour les enfants en situation difficile et en situation de rue. - Entreprendre des campagnes de sensibilisation à l'endroit des écoles coraniques sur les droit et devoirs de l'enfant en impliquant les leaders religieux - Sensibiliser les populations sur les risques sanitaires qui peuvent découler de l'excision (infections, décès, etc.)
	Les Violences Basées sur le Genre(VBG) et	<p>Il ressort des échanges que les violences suivantes sont récurrentes dans la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impossibilité pour les femmes d'accéder à la terre pour les cultures pérennes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur les VBG - Encourager la dénonciation des cas de VBG - Sanctionner les auteurs de VBG

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - Le déni d'opportunités et de ressources en défaveur de la femme, - Déni de la paternité - L'absence d'extrait de naissance chez les enfants, - les grossesses en milieu scolaire - les mutilations génitales féminines (MGF) - Le mariage forcé (ces cas sont rarement dénoncés); - Le partage inéquitable de l'héritage pour la fille ou la femme <p>Les participants ont formulé les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations, les leaders religieux et les autorités coutumières contre les violences basées sur le Genre - Encourager la dénonciation des cas de VBG - Doter la direction régionale en charge de l'enfance et de la femme de moyens roulants pour la sensibilisation et les animations communautaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter la direction régionale en charge de l'enfance et de la femme de moyens roulants pour la sensibilisation et les animations communautaires ;
	Les besoins en renforcement des capacités	<p>Les services techniques consultés ont énuméré les difficultés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'insuffisance des fonds de fonctionnement - Insuffisance des moyens roulants - Insuffisance de formation au profit du personnel <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les services techniques en moyens financiers et en moyens roulant - Equiper les services techniques et administratifs en matériel bureautique et informatique - Former le personnel administratif et - Organiser des formations continues au profit des 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les services techniques en moyens financiers et matériels - Organiser des formations continues au profit des agents - Renforcer en ressources humaines les services techniques et administratifs de la région.

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<p>agents (management des projets, suivi et évaluation des projets, formation en gestion des VBG, formation en droit de l'enfant, formation sur la prévention et la gestion des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer en ressources humaines les services techniques et administratifs de la région. 	
Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	Les difficultés du secteur éducatif	<p>Les échanges ont permis de cerner les difficultés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'absence de logement pour le personnel enseignant - Le coût élevé de la scolarisation - Les grossesses en milieu scolaire - La consommation des stupéfiants par certains apprenants - L'éloignement des infrastructures scolaires des populations - L'absence des cantines scolaires - Les abandons scolaires dû à la pauvreté de ménage <p>Pour faire à ces difficultés, les participants ont formulé les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire des infrastructures scolaires de proximité avec des logements pour le personnel enseignant en milieu rural - Revoir à la baisse le coût de la scolarisation - Sensibiliser les élèves en âge de procréer sur les grossesses en milieu scolaire - Sensibiliser les élèves en âge de procréer sur les méthodes contraceptives - Sensibiliser les élèves sur les dangers de la consommation des stupéfiants en milieu scolaire (drogue, stupéfiant, chicha) - Installer des cantines scolaires dans tous les établissements scolaires - Encourager les élèves par l'octroi des bourses 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des infrastructures scolaires de proximité avec des logements pour le personnel enseignant en milieu rural - Revoir à la baisse le coût de la scolarisation - Sensibiliser les élèves en âge de procréer sur les grossesses en milieu scolaire - Sensibiliser les élèves en âge de procréer sur les méthodes contraceptives - Sensibiliser les élèves sur les dangers de la consommation des stupéfiants en milieu scolaire (drogue, stupéfiant, chicha) - Installer des cantines scolaires dans tous les établissements scolaires - Encourager les élèves par l'octroi des bourses pour les maintenir dans le circuit éducatif

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		scolaires pour les maintenir dans le circuit éducatif	
	Les besoins en renforcement des capacités	<p>Les services techniques consultés ont énuméré les difficultés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'insuffisance des fonds de fonctionnement - Insuffisance des moyens roulants - Insuffisance de formation au profit du personnel de l'éducation) <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les services techniques en moyens financiers et en moyens roulants - Equiper les services techniques et administratifs en matériel bureautique et informatique - Organiser des formations continues au profit des agents administratif et éducatif (management des projets, suivi et évaluation des projets, formation en gestion des VBG, en milieu scolaire - Renforcer en ressources humaines les services techniques et administratifs de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les services techniques en moyens financiers et en moyens roulants - Equiper les services techniques et administratifs en matériel bureautique et informatique - Organiser des formations continues au profit des agents administratif et éducatif (management des projets, suivi et évaluation des projets, formation en gestion des VBG, en milieu scolaire - Renforcer en ressources humaines les services techniques et administratifs de la région.
Direction Régionale de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle	Les difficultés du secteurs de la santé	<p>Les services techniques consultés ont énuméré les difficultés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'insuffisance des infrastructures d'accueil et de soin pour la région - L'absence de logement pour le personnel de santé servant en milieu rural - L'insuffisance des ressources humaines (manque de spécialistes, dentiste, ophtalmologue, neurologue) - Insuffisance du matériel de soin - Insuffisance de moyens roulants (ambulance) - Manque d'un incinérateur dans les structures sanitaires dans les villes du nord 	<ul style="list-style-type: none"> - construire des infrastructures d'accueil et de soin pour la région à la hauteur du besoin actuel de la région - construire des logements pour le personnel de santé servant en milieu rural - Renforcer en ressources humaines le personnel de la santé de la région en spécialistes, dentiste, ophtalmologue, neurologue. - Améliorer le plateau technique (pour les soins) pour les villes du nord

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
		<p>Pour faire face à ces difficultés, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire des infrastructures d'accueil et de soin pour la région à la hauteur du besoin actuel de la région - construire des logements pour le personnel de santé servant en milieu rural - Renforcer en ressources humaines le personnel de la santé de la région en spécialistes, dentiste, ophtalmologue, neurologue. - Améliorer le plateau technique (pour les soins) dans la zone d'étude - Doter en moyens roulants (ambulance) les structures sanitaires de la région - Doter d'un incinérateur les structures sanitaires de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter en moyens roulants (ambulance) les structures sanitaires de la région - Doter d'un incinérateur les structures sanitaires de la région
	La gestion des déchets biomédicaux	<p>Les participants ont souligné que les structures sanitaires de la région de Bounkani ne disposent pas d'un incinérateur fonctionnel. Les déchets biomédicaux sont stockés et acheminés à Bondoukou pour être incinérés. Pour mieux gérer ces déchets, il a été recommandé de doter les structures sanitaire des villes du nord d'un incinérateur.</p>	<p>doter les structures sanitaires des villes du nord d'un incinérateur</p>
	Les besoins en renforcements de capacité	<p>Les participant ont recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les agents dans le suivi environnemental et social des projets - Former les agents de la santé en gestion de déchets biomédicaux - Améliorer le plateau technique (pour les soins) dans les villes du nord - Doter en moyens roulants (ambulance) les structures sanitaires de la région - Renforcer en ressources humaines le personnel de la santé de la région en spécialistes, dentiste, ophtalmologue, pédiatre, neurologue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les agents dans le suivi environnemental et social des projets - Former les agents de la santé en gestion de déchets biomédicaux - Améliorer le plateau technique (pour les soins) dans les villes du nord - Doter en moyens roulants (ambulance) les structures sanitaires de la région - Renforcer en ressources humaines le personnel de la santé de la région en spécialistes, dentiste, ophtalmologue, pédiatre, neurologue.

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
	Les pathologies humaines les plus fréquentes	<p>IL est ressorti des échanges que les pathologies humaines les plus fréquentes dans les districts sanitaires dans les villes du nord sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le paludisme - Les diarrhées (liées à la consommation d'eaux souillées) - Les maladies respiratoires en période sèche <p>Pour faire face à ces pathologies, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibiliser à coût social les produits pharmaceutiques qui soignent ces pathologies - Améliorer l'assainissement dans la région - Sensibiliser les populations sur les dangers de la consommation d'eau non potable - Encourager les populations au port du masque (cache-nez) en période sèche 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibiliser à coût social les produits pharmaceutiques qui soignent ces pathologies - Améliorer l'assainissement dans la région - Sensibiliser les populations sur les dangers de la consommation d'eau non potable - Encourager les populations au port du masque (cache-nez) en période sèche
Les services de sécurité (police , la gendarmerie et la douane)	Les difficultés rencontrées sur la route par les services de sécurité	<p>À travers les échanges, les participants ont énuméré les difficultés ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'absence des documents de vérification (assurances, carte grise, permis, etc.) - Le non à jour des documents des véhicules - Les excès de vitesse - Les surcharges de véhicule - L'absence de dédouanement de certains véhicules - Les braquages sur les routes - La méconnaissance du code de la route <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations à se mettre à jour afin d'éviter tout désagrément pendant les contrôles routiers - Sensibiliser les populations contre l'incivisme routier (excès de vitesse, surcharge des véhicules, etc.) - Collaborer avec les forces de sécurité pour lutter contre les braquages sur les routes (dénonciation des cas suspects) 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations à se mettre à jour afin d'éviter tout désagrément pendant les contrôles routiers - Sensibiliser les populations contre l'incivisme routier (excès de vitesse, surcharge des véhicules, etc.) - Collaborer avec les forces de sécurité pour lutter contre les braquages sur les routes (dénonciation des cas suspects)

Synthèse des consultations avec les services techniques et administratifs			
Structures ou acteurs	Thématiques	Réponses données lors des consultations	Mesures à prendre par le projet
	La problématique des rackets sur les routes	Les participants ont recommandé en cas de rackets constatés de porter l'information à la hiérarchie des agents concernés afin que des mesures disciplinaires puissent être prises à leur encontre si les faits de rackets sont avérés.	Dénoncer les rackets auprès des commissariats et dans les postes de gendarmerie
	Usage fait des photographies collectées	Les personnalités rencontrées ont donné leur accord verbal pour l'utilisation des données collectées dans le cadre de la rédaction du présent rapport.	Utiliser exclusivement les images ou autres données collectées dans la rédaction des documents du présent projet.

SYNTHÈSES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses, les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

SYNTHÈSES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.			
Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
Les ONG et les associations de jeunes	Les canaux et moyens de communication	<p>Les participants ont recommandé d'utiliser le canal de l'administration publique pour échanger avec leur structure. Ils ont également souligné la possibilité d'utiliser les radios telles que la voie de la savane (101.8), la radio Albayane (96.0), Bounkani (106.1 FM).</p> <p>Pour les besoins d'échanges, de communication et de sensibilisation, ils ont aussi recommandé d'utiliser le canal des réseaux sociaux pour les échanges, les sensibilisations et informations.</p> <p>Les langues les plus usitées dans la localité, Les participants ont énuméré les langues suivantes : koulango, malinké et le lobi. Ils recommandent que ces langues soient utilisées pour les communiqués, les informations et les sensibilisations. Les téléphonies mobiles disponibles dans la localité, les jeunes ont cité les réseaux Orange, Moov, MTN;</p>	Mettre en place un plan de communication
	L'accès aux services sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> * Pour l'accès à l'eau, les jeunes estiment que l'offre de la SODECI est insuffisante du fait de l'augmentation constante de la population. Ils soulignent également la cherté du branchement au réseau de distribution de l'eau potable. Ils recommandent : <ul style="list-style-type: none"> - l'extension du réseau de distribution d'eau, - subventionner le coût du branchement au réseau de distribution d'eau potable. * Pour l'électricité, les jeunes estiment que l'offre en électricité dans la localité est 	<ul style="list-style-type: none"> - Étendre le réseau de distribution d'eau, - subventionner le coût du branchement au réseau de distribution d'eau potable. - réduire le prix du Kilowattheure à un coût social - étendre le réseau électrique pour les ménages dans le besoin. - instaurer les cantines scolaires - réduire le coût des inscriptions (scolarité) - améliorer les conditions de réception dans les écoles (construire des appartâmes et

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>très coûteuse. Ils recommandent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduire le prix du Kilowattheure à un coût social - étendre le réseau électrique pour les ménages dans le besoin. <p>* S'agissant de l'école, les jeunes soulignent que les infrastructures éducatives sont insuffisantes. Ils ont aussi relevé que le coût de l'éducation (inscription, frais COGES, fournitures scolaires) est très élevé. Ils recommandent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - instaurer les cantines scolaires - réduire le coût des inscriptions (scolarité) - améliorer les conditions de réception dans les écoles (construire des appartâmes et des halls d'attente, parking élevé, parking visiteur) <p>* Pour la santé, les participants ont relevé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'éloignement et l'insuffisance des infrastructures sanitaires, - l'insuffisance du personnel qualifié et spécialisé, - le coût élevé des soins de santé, - la lenteur de la réalisation des infrastructures sanitaires (cas CHR de Bouna), - l'insuffisance d'équipement dans les hôpitaux. Pour cela, ils recommandent : <ul style="list-style-type: none"> - la construction des infrastructures sanitaires de qualité - faire un plaidoyer au ministre de la Fonction publique pour le recrutement des spécialistes et des agents de santé qualifiés 	<p>des halls d'attente, parking élevé, parking visiteur)</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction des infrastructures sanitaires de qualité - faire un plaidoyer au ministre de la Fonction publique pour le recrutement des spécialistes et des agents de santé qualifiés - réduire le coût des soins - faire un plaidoyer au ministre de la construction et de l'urbanisation pour accélérer la réalisation des infrastructures sanitaires - équiper les centres de santé en matériels de soins ou de prise en charge sanitaire - disponibiliser les produits pharmaceutiques à un prix abordable ou social.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - réduire le coût des soins - faire un plaidoyer au ministre de la construction et de l'urbanisation pour accélérer la réalisation des infrastructures sanitaires - équiper les centres de santé en matériels de soins ou de prise en charge sanitaire - disponibiliser les produits pharmaceutiques à un prix abordable ou social. 	
	La délinquance juvénile	<p>les participants ont fait remarquer que dans les villes du nord il existe une forte consommation de stupéfiants. Parmi les consommateurs de ces stupéfiants on y trouve des élèves. la consommation de ces stupéfiants est source d'insécurité. Le chômage étant élevé dans la localité la jeunesse s'adonne à la prostitution, aux vols, aux braquages et à la consommation de drogue.</p> <p>Pour minimiser ce phénomène, il faut:</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des activités génératrices de revenus au profit des jeunes (élevage, agriculture, couture, coiffure, maçonnerie, commerce...) - créer des centres de formations professionnelles au profit de la jeunesse - faciliter l'accès aux crédits - Encourager les initiatives jeunes de créations d'emploi (formation, promotion, appui, conseil et financement) - créer des centres d'accueil pour les jeunes en difficulté (prise en charge sociale) afin de favoriser leur réinsertion dans la société 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des activités génératrices de revenus au profit des jeunes (élevage, agriculture, couture, coiffure, maçonnerie, commerce...) - créer des centres de formations professionnelles au profit de la jeunesse - faciliter l'accès aux crédits - Encourager les initiatives jeunes de créations d'emploi (formation, promotion, appui, conseil et financement) - créer des centres d'accueil pour les jeunes en difficulté (prise en charge sociale) afin de favoriser leur réinsertion dans la société

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
	La disponibilité des terres	Les participants ont souligné pour la réalisation des infrastructures à but communautaire les terres peuvent être disponibles. Néanmoins ils recommandent de toujours négocier avec les propriétaires tout en leur proposant un dédommagement à la hauteur du bien cédé.	négocier avec les propriétaires tout en leur proposant un dédommagement à la hauteur du bien cédé.
	L'accès à la terre	Les échanges ont révélé que les jeunes ont facilement accès à la terre pour la mise en œuvre de leurs activités génératrices de revenus. Ils peuvent être propriétaire de terre (l'héritage). Il a été recommandé : <ul style="list-style-type: none"> - aider les jeunes à sécuriser leurs terres - encourager les jeunes à l'exploitation judicieuse des terres en leur possession (rentabilité économique). 	<ul style="list-style-type: none"> - aider les jeunes à sécuriser leurs terres - encourager les jeunes à l'exploitation judicieuse des terres en leur possession (rentabilité économique).
	Le mode d'acquisition des terres	les jeunes ont cité les possibilités ci-après : l'acquisition par héritage, l'acquisition par don et l'acquisition par achat. Il a été recommandé pour tout mode d'occupation des terres, s'adresser aux chefs coutumiers pour la validation de la requête après avoir obtenu l'accord des langes qui détiennent la terre. Après cette étape, suivre la voie administrative (maire et services techniques).	Impliquer les chefs coutumiers pour tout mode d'occupation des terres puis après la validation de la requête suivre la voie administrative (maire et services techniques).
	Les conflits fréquents	les participants ont cité les conflits les plus fréquents qui sont : <ul style="list-style-type: none"> - agriculteurs et éleveurs dont la principale cause est la destruction des cultures par le cheptel ; c'est le non-balisage des couloirs de transhumance, la non-délimitation des espaces de pâture - Les conflits Agriculteurs et agriculteurs qui ont leurs causes principales le 	<ul style="list-style-type: none"> - définir et baliser les couloirs de transhumance, - définir et délimiter les couloirs de pâture, - sédentariser les éleveurs (élevage intensif). Pour cela, il a été recommandé dev : - encourager les propriétaires de terre à avoir un titre foncier (sécurisation des terres).

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>désaccord sur les limites des terres cultivées et cultivables.</p> <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir et baliser les couloirs de transhumance, - définir et délimiter les couloirs de pâture, - sédentariser les éleveurs (élevage intensif). Pour cela, il a été recommandé dev : - encourager les propriétaires de terre à avoir un titre foncier (sécurisation des terres). <p>- privilégier le règlement à l'amiable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - privilégier le règlement à l'amiable.
	<p>Les critères de vulnérabilité</p>	<p>Il est ressorti des échanges que :</p> <p>les orphelins, les femmes veuves, les femmes sans emplois, les personnes en situation de handicap (moteur, mental), les jeunes sans emplois, les personnes âgées en incapacité de mener leurs activités de production sont considérés comme des personnes vulnérables.</p> <p>Il a été recommandé au cas où ces personnes présentant ces critères sont impactées par ledit projet, il serait judicieux de proposer une indemnisation spécifique et plus avantageuse au service de ces personnes.</p>	<p>proposer une indemnisation spécifique et plus avantageuse au service de ces personnes.</p>
	<p>L'impact du COVID19 sur les activités menées par les jeunes</p>	<p>Il est ressorti des échanges que l'on enregistre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une forte baisse des revenus avec la fermeture des frontières terrestres ce qui induit l'augmentation des prix des marchandises et des intrants agricoles - l'augmentation du coût de l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> - continuer à respecter les mesures barrières, - utiliser régulièrement les gels hydroalcooliques pour désinfecter des mains - porter régulièrement les cache-nez, - encourager les populations à se faire vacciner en mettant en place une

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>Pour atténuer les effets des impacts négatifs du COVID19 sur les activités économiques, il est demandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - continuer à respecter les mesures barrières, - utiliser régulièrement les gels hydroalcooliques pour désinfecter des mains - porter régulièrement les cache-nez, - encourager les populations à se faire vacciner en mettant en place une communication efficace à cet effet. 	<p>communication efficace à cet effet.</p>
	<p>Les pertes de biens (bâti, arbres, champs)</p>	<p>Les participants recommandent au projet de revoir à la hausse les indemnités proposées pour les personnes vulnérables de proposer une indemnité spécifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Indemniser toutes pertes résultant de la réalisation des activités du projet - proposer une indemnité spécifique pour les personnes vulnérables
	<p>Le mode et type de dédommagement</p>	<p>Les échanges ont fait ressortir que pour la perte de terre la compensation souhaitée soit en nature (terre contre terre)</p> <p>Pour les pertes de bâti et arbres la compensation souhaitée est celle en espèce.</p> <p>La formule la plus recommandée est la procédure main à main.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dédommager la perte de terre contre l'octroi d'une nouvelle terre - Dédommager les pertes de bâti et d'arbres en espèces selon la formule de main à main.
	<p>Les documents d'identification</p>	<p>Les jeunes ont souhaité l'utilisation des documents tels que , la carte nationale d'identité (CNI) , l'extrait de naissance, les cartes d'électeur, les cartes consulaires pour le recensement des personnes impactées qui doivent recevoir une indemnité</p>	<p>Accepter pendant les dédommagements les documents tels que la carte nationale d'identité (CNI) , l'extrait de naissance, les cartes d'électeur, les cartes consulaires.</p>
	<p>Les biens acquis par héritage ou par don</p>	<p>Il a été recommandé d'associer les personnes-ressources telles que les autorités coutumières et religieuses et les représentants de la famille</p>	<p>Associer les autorités coutumières, religieuses et les représentants de la famille concernée pour désigner un seul mandataire</p>

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		concernée pour la désignation d'un seul mandataire	
	Les activités génératrices de revenus les plus pratiquées	<p>Les participants ont cité l'élevage, l'agriculture, le transport, les cultures maraîchères, l'artisanat, le commerce. Pour booster ces activités, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - former les jeunes dans les nouvelles techniques de production agricole, - faciliter l'accès aux crédits - faciliter l'accès aux aux intrants - la construction et l'aménagement des retenues d'eau pour rendre plus facile l'activité de culture maraîchère. 	<ul style="list-style-type: none"> - former les jeunes dans les nouvelles techniques de production agricole, - faciliter l'accès aux crédits - faciliter l'accès aux aux intrants - construire et aménager des retenues d'eau pour rendre pour faciliter l'activité de culture maraîchère.
	Les violences basées sur le genre (VBG),	<p>les échanges ont fait ressortir l'existence des cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les violences physiques - les violences verbales - le mariage forcé ou précoce - l'excision - le partage inégal de l'héritage en défaveur de la gent féminine - le choix préférentiel pour l'éducation des garçons au détriment des filles par les parents - la faible implication des femmes dans la prise de décision (coutumière, religieuses et sociétale). <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations sur les cas de VBG pour une prise de conscience - encourager la dénonciation des cas et sanctionner les auteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations sur les cas de VBG pour une prise de conscience - encourager la dénonciation des cas et sanctionner les auteurs - mettre en place un programme de prise en charge des victimes et dénonciation des cas.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un programme de prise en charge des victimes et dénonciation des cas. 	
	<p>Les violences faites aux enfants (VFE),</p>	<p>les participants ont cité les cas ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la maltraitance - la déscolarisation des filles pour des raisons liées à la pauvreté - les mariages forcés ou précoces - les grossesses précoces - les enfants orpailleurs - les enfants talibés - les enfants travailleurs (ménages, commerce, garagiste, mécanicien et autres emplois). <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations contre les VFE, - créer les centres d'accueil pour les victimes des VFE dans le but de favoriser leurs réinsertions sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations contre les VFE, - créer les centres d'accueil pour les victimes des VFE dans le but de favoriser leurs réinsertions sociales.
	<p>L'accès aux crédits pour les jeunes</p>	<p>Il ressort des échanges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la crainte qu'éprouvent les jeunes à contracter des crédits bancaires auprès des institutions bancaires à cause des conditions non souple de remboursement - le ralentissement des activités économiques qui impacte la fréquence de remboursement <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduire le taux d'intérêt sur les prêts attribués en faveur des jeunes. - Alléger les restrictions douanières (fermetures des frontières) pour permettre 	<ul style="list-style-type: none"> - réduire le taux d'intérêt sur les prêts attribués en faveur des jeunes. - Alléger les restrictions douanières (fermetures des frontières) pour permettre aux jeunes de redynamiser leurs activités économiques.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		aux jeunes de redynamiser leurs activités économiques.	
	Les enjeux environnementaux majeurs dans la localité	<p>Il est ressorti des échanges les problèmes ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'orpaillage clandestin - le non-recyclage des ordures - la déforestation - la coupe abusive du bois - le rejet des emballages de pesticides dans la nature. <p>Pour minimiser les impacts négatifs de ces problèmes cités, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des centres de collecte et de traitement des déchets ménagers, des emballages de pesticides, des boues de vidange, des huiles de vidange, et des déchets biomédicaux - sensibiliser les populations sur la coupe abusive du bois et inciter au reboisement - organiser le secteur minier pour le respect et la sauvegarde de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des centres de collecte et de traitement des déchets ménagers, des emballages de pesticides, des boues de vidange, des huiles de vidange, et des déchets biomédicaux - sensibiliser les populations sur la coupe abusive du bois et inciter au reboisement - organiser le secteur minier pour le respect et la sauvegarde de l'environnement.
	L'accès à l'emploi	<p>les participants ont relevé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la faiblesse de l'offre (faible création de nouvelles entreprises) - éloignement des centres de composition lors des concours de la fonction publique. Pour faire face à ces difficultés les participants recommandent : - la création des petites unités de transformation (anacarde) - déconcentrer les services de l'État au niveau local pour rapprocher l'administration de l'administré, - déconcentrer l'organisation des concours de la fonction publique à pour les villes du nord. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des petites unités de transformation (anacarde) - déconcentrer les services de l'État au niveau local pour rapprocher l'administration de l'administré, - déconcentrer l'organisation des concours de la fonction publique pour les villes du nord.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
<p>Les ONG et association de femmes</p>	<p>Les canaux et moyens de communication</p>	<p>Les participantes ont cité le canal de l'administration publique pour échanger avec leur structure. Ainsi elles ont recommandé courrier physique ou par téléphone. Aussi elles ont souligné la possibilité d'utiliser les radios telles que la voie de la savane (101.8 FM), la radio Albayane (96.0 FM), Bounkani (106.1 FM) pour les besoins d'échanges, de communication et de sensibilisation et le canal des réseaux sociaux.</p> <p>Au titre des langues les plus usitées dans la localité, les participantes ont noté les langues suivantes : le koulango, le malinké et le lobiri. Elles ont recommandé que les communiqués, les informations et les sensibilisations soient véhiculés dans ces différentes langues.</p> <p>Au titre des téléphonies mobiles disponibles dans la localité, les femmes ont cité les réseaux Orange, Moov, MTN qui sont fonctionnels dans la région. Elles recommandent d'utiliser ces canaux pour les besoins de communication.</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la qualité des services offerts (appel, connexion internet) et assistance <ul style="list-style-type: none"> - réduire le coût de la communication (appel, internet) 	<p>Mettre en place un plan de communication</p>

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
	Au titre de la disponibilité des terres,	les participantes ont fait ressortir que les terres peuvent être disponibles pour la réalisation des infrastructures à but communautaire. Néanmoins, elles recommandent de toujours négocier avec les propriétaires terriens tout en leur proposant un dédommagement à la hauteur du bien cédé.	négocier avec les propriétaires terriens en leur proposant un dédommagement à la hauteur du bien à céder.
	L'accès à la terre	<p>les femmes qui utilisent la terre ne sont pas propriétaires. Elles peuvent tout du moins en hériter ou l'acquérir par achat. Elles recommandent un accès plus facile des femmes à la terre.</p> <p>Au titre du mode d'acquisition des terres, les participantes ont fait ressortir les modes telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquisition par héritage - acquisition par don - acquisition par achat. <p>Elles ont recommandé pour tout mode d'acquisition des terres, s'adresser aux chefs coutumiers pour la validation de la requête après avoir obtenu l'accord des lignages qui détiennent la terre. Après cela suit la voie administrative (mairie et services techniques).</p>	s'adresser aux chefs coutumiers pour tout mode d'occupation des terres puis après la validation de la requête suivre la voie administrative (mairie et services techniques).
	Les conflits fréquents	<p>les femmes ont énuméré les conflits les plus fréquents tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - agriculteurs et éleveurs dont la principale cause est la destruction des cultures par le cheptel. C'est le non-balisage des couloirs de transhumance, la non-délimitation des espaces de pâtures, l'élevage extensif - agriculteurs et agriculteurs qui ont pour cause principale, de désaccord sur les limites des terres cultivées et cultivables. <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir et baliser les couloirs de pâture, - sédentariser les éleveurs (élevage intensif). 	<ul style="list-style-type: none"> - définir et baliser les couloirs de pâture, - sédentariser les éleveurs (élevage intensif). - encourager les propriétaires terriens sécuriser leurs terres, - privilégier le règlement à l'amiable.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - encourager les propriétaires terriens sécuriser leurs terres, - privilégier le règlement à l'amiable. 	
	Les pertes de biens (bâti, arbres, champs)	Les participants recommandent au projet de revoir à la hausse les indemnités proposées en cas de dédommagement (en prenant en compte la cherté de la vie)	revoir à la hausse les indemnités proposées en cas de dédommagement (en prenant en compte la cherté de la vie)
	Le mode et type de dédommagement	<p>Les échanges ont fait ressortir que pour la perte de terre la compensation souhaitée soit en nature (terre contre terre)</p> <p>Pour les pertes de bâti et arbres la compensation souhaitée est celle en espèce.</p> <p>La formule la plus recommandée est la procédure main à main.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dédommager la perte de terre contre l'octroi d'une nouvelle terre - Dédommager les pertes de bâti et d'arbres en espèces selon la formule de main à main.
	Les documents d'identification	Les jeunes ont souhaité l'utilisation des documents tels que , la carte nationale d'identité (CNI), l'extrait de naissance, les cartes d'électeur, les cartes consulaires pour le recensement des personnes impactées qui doivent recevoir une indemnité	Accepter pendant les dédommagements les documents tels que la carte nationale d'identité (CNI), l'extrait de naissance, les cartes d'électeur, les cartes consulaires.
	Les critères de vulnérabilité	<p>les participantes ont cité les orphelins, les femmes veuves, les femmes sans emploi, les personnes en situation de handicap (moteur, mental), les jeunes sans emploi, les personnes âgées en incapacité de mener les activités de production considérées comme des personnes vulnérables.</p> <p>Il a été recommandé au cas en présence de ces critères de proposer une indemnité spécifique et plus avantageuse.</p>	de proposer une indemnité spécifique et plus avantageuse
	Les besoins en renforcement de capacité	les femmes ont souligné les besoins en formation dans les domaines suivants : maraîcher-culture, commerce, e-commerce, entrepreneuriat. Elles	<ul style="list-style-type: none"> - construire un centre de formation pour les femmes - construire une maison de la femme,

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>recommandent un renforcement de capacité dans ces domaines cités (formation, accompagnement technique et financement).</p> <p>Pour les infrastructures, elles demandent la construction d'un centre de formation pour les femmes et une maison de la femme, une formation en entrepreneuriat et l'hygiène de vie (recyclage des ordures ménagères).</p> <p>Au titre de l'accès aux services sociaux de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Concernant l'accès à l'eau, les femmes jugent l'offre insuffisante du fait de l'augmentation de la population. Elle ajoute également la cherté du branchement aux réseaux de distribution pour les ménages en besoin, elles recommandent alors de : <ul style="list-style-type: none"> - subventionner le coût du branchement au réseau de distribution d'eau potable. * Pour l'électricité, les femmes estiment que l'offre en électricité dans la localité est très coûteuse. Elles recommandent : <ul style="list-style-type: none"> - réduire le pris du KWH à un coût social - étendre le réseau électrique pour les ménages dans le besoin. * Pour l'école, les participantes ont relevé l'insuffisance d'infrastructure et même le coût de l'éducation est jugé élevé (inscription, frais COGES, fournitures scolaires) très élevés. Elles recommandent : <ul style="list-style-type: none"> - instaurer les cantines scolaires - améliorer les conditions de réception dans les écoles (construction des appâtâmes et des hall d'attentes, parking 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une formation en entrepreneuriat - Organiser une formation sur l'hygiène de vie au profit des femmes (recyclage des ordures ménagères). - subventionner le coût du branchement au réseau de distribution d'eau potable. - réduire le pris du KWH à un coût social - étendre le réseau électrique pour les ménages dans le besoin. - instaurer les cantines scolaires - améliorer les conditions de réception dans les écoles (construction des appâtâmes et des hall d'attentes, parking pour les élèves et parking pour les visiteurs). - Construire des infrastructures sanitaires de proximité - Réduire le coût des soins sanitaires

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>pour les élèves et parking pour les visiteurs).</p> <p>* S'agissant de la santé, les participantes ont fait ressortir l'éloignement et l'insuffisance des infrastructures sanitaires, l'insuffisance du personnel qualifié et spécialisé, le coût élevé des soins de santé, la lenteur de la réalisation des infrastructures sanitaires (cas du CHR de Bouna), l'insuffisance d'équipement des hôpitaux.</p>	
	<p>L'impact du COVID19 sur les activités menées par les femmes</p>	<p>Il a été constaté dans les échanges que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une forte baisse des revenus avec la fermeture des frontières terrestres. Ce qui induit l'augmentation des prix des marchandises et des intrants agricoles. - L'augmentation du coût de l'énergie pour atténuer les effets des impacts négatifs du COVID19 sur les activités économiques, il est recommandé de continuer à respecter les mesures barrières, l'utilisation des gels hydroalcooliques pour le lavage des mains et le port régulier du cache-nez, encourager les populations à se faire vacciner en mettant en place une communication efficace à cet effet. 	<ul style="list-style-type: none"> - continuer à respecter les mesures barrières, - utiliser régulièrement les gels hydroalcooliques pour désinfecter des mains - porter régulièrement les cache-nez, - encourager les populations à se faire vacciner en mettant en place une communication efficace à cet effet.
	<p>Les activités génératrices de revenus (AGR) présentes dans la localité,</p>	<p>les participantes ont énuméré les activités ci-après : l'élevage, l'agriculture, le transport, les cultures maraîchères, l'artisanat et le commerce. Pour booster ces activités, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - former les femmes dans les nouvelles techniques de production agricole, - Faciliter l'accès aux crédits et - Faciliter l'accès aux intrants à coût social 	<ul style="list-style-type: none"> - former les femmes dans les nouvelles techniques de production agricole, - Faciliter l'accès aux crédits et - Faciliter l'accès aux intrants à coût social - construire et aménager des retenues d'eau pour rendre faciliter l'activité de cultures maraîchères.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - construire et aménager des retenues d'eau pour rendre faciliter l'activité de cultures maraîchères. 	
	Les violences basées sur le genre (VBG),	<p>les participantes ont cité les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les violences physiques - les violences verbales - le mariage forcé ou précoce - L'excision - le partage inégal de l'héritage en faveur sur la junte féminine - le choix préférentiel pour l'éducation des garçons au détriment des filles par les parents - la faible implication des femmes dans la prise de décision (coutumière, religieuse et sociétales). <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire la sensibilisation des populations sur ces cas de VBG pour une prise de conscience, - dénoncer les cas de VBG - mettre en place un programme de prise en charge des victimes et des dénonciations des cas. 	<ul style="list-style-type: none"> - faire la sensibilisation des populations sur ces cas de VBG pour une prise de conscience, - dénoncer les cas de VBG - mettre en place un programme de prise en charge des victimes et des dénonciations des cas.
	Les violences faites aux enfants (VCE),	<p>les participantes ont fait ressortir les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la maltraitance - la déscolarisation des filles pour des raisons liées à la pauvreté - les mariages forcés ou précoces - les grossesses précoces - les enfants orpailleurs - les enfants talibés - les enfants travailleurs (ménage, commerce, garagiste, mécanicien et autres emplois). <p>Il a été recommandé de :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations contre les VCE, - créer les centres d'accueil pour les victimes des VCE dans le but de favoriser leurs réinsertions sociales.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations contre les VCE, - créer les centres d'accueil pour les victimes des VCE dans le but de favoriser leurs réinsertions sociales. 	
	Les problèmes routiers	<p>les femmes ont énuméré quelques cas dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mauvais état des routes - l'absence de bitume sur certains axes - les tracasseries routières - le non-éclairage de certains axes - le braquage - les accidents - la vétusté des moyens de transport - le racket <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réhabiliter les routes dégradées - améliorer la qualité des pistes rurales - éclairer les routes - mener des patrouilles pour la sécurisation des axes - renouveler les moyens de transport pour plus de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - réhabiliter les routes dégradées - améliorer la qualité des pistes rurales - éclairer les routes - mener des patrouilles pour la sécurisation des axes - renouveler les moyens de transport pour plus de sécurité
	L'accès aux crédits	<p>les participantes soulignent que les crédits sont parfois disponibles, mais du faite de la conjoncture morosité du climat des affaires, du fait de la conjoncture actuelle, le remboursement des crédits est très difficile. Ce qui explique la réticence de certains agents économiques à refuser les prêts bancaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - rouvrir les frontières afin de permettre la libre circulation des biens et des personnes - lutter contre la corruption (le racket)

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>Elles recommandent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rouvrir les frontières afin de permettre la libre circulation des biens et des personnes - lutter contre le racket. 	
	Les changements climatiques	<p>les participantes ont souligné que dans les villes du nord connaissent des variations climatiques le raccourcissement des périodes de pluies, la baisse de la pluviométrie (quantité d'eau). Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - former les femmes aux bonnes pratiques agricoles - promouvoir la mécanisation de l'agriculture en les dotant de tracteurs et autres équipements - aménager les basfonds existants au profit des femmes agriculteurs. - mettre à la disposition des agriculteurs des semences améliorées de qualité - encourager la culture hors sol - exploiter les nappes souterraines pour les projets agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - former les femmes aux bonnes pratiques agricoles - promouvoir la mécanisation de l'agriculture en les dotant de tracteurs et autres équipements - aménager les basfonds existants au profit des femmes agriculteurs. - mettre à la disposition des agriculteurs des semences améliorées de qualité - encourager la culture hors sol - exploiter les nappes souterraines pour les projets agricoles.
	L'accès à l'emploi	<p>les participantes ont souligné que l'offre d'emploi est faible par rapport à la demande. Elle ajoute qu'il y a moins d'initiative de création d'emploi.</p> <p>Il a été recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'usines de transformation des produits agricoles et d'élevage dans la région - le soutien des AGR présentes dans la localité - L'encouragement des initiatives de création d'emploi pour l'accompagnement technique et financier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des usines de transformation des produits agricoles et d'élevage dans la région - soutenir des AGR présentes dans la localité - encourager les initiatives de création d'emploi pour l'accompagnement technique et financier.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
	La gestion des déchets ménagers	les femmes ont monté une usine de collecte et de valorisation des déchets. Il a été recommandé d'accompagner l'initiative des femmes qui sont dans la valorisation des déchets.	accompagner l'initiative des femmes qui sont dans la valorisation des déchets
	Les enjeux sociaux majeurs	<p>les échanges ont permis de relever le chômage des jeunes, la consommation du stupéfiant par la jeunesse, la déscolarisation des filles due à la pauvreté des ménages. Elles recommandent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - encourager les initiatives de création d'emploi - La réhabilitation de l'usine d SOPAGRI (l'usine de décortilage) - La sensibilisation des jeunes contre la consommation des stupéfiants. 	<ul style="list-style-type: none"> - encourager les initiatives de création d'emploi - réhabiliter l'usine d SOPAGRI (l'usine de décortilage) - sensibiliser les jeunes contre la consommation des stupéfiants.
	Le climat sécuritaire	<p>Les problèmes cités par les participantes sont : le braquage et les accidents. Pour faire face à ces difficultés, elles ont recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un plaidoyer auprès des institutions en charge de la sécurité pour l'amélioration de la situation - Sensibiliser les usagers de la route à observer les mesures de prudence et le respect du Code de la route. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un plaidoyer auprès des institutions en charge de la sécurité pour l'amélioration de la situation - Sensibiliser les usagers de la route à observer les mesures de prudence et le respect du Code de la route.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
<p>Les ONG et associations des personnes vulnérables</p>	<p>Au titre du cadre organisationnel</p>	<p>les participants ont signalé que les personnes vulnérables (handicapés moteurs) ont réussi à obtenir un récépissé pour leur association. Cette association mène des activités commerciales, mais éprouve des difficultés à obtenir des financements. Pour cela, ils recommandent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'installation d'une institution financière sensible à leur cause - faciliter l'accès aux crédits, aux personnes vulnérables en allégeant les questions de garanties. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'installation d'une institution financière sensible à leur cause - faciliter l'accès aux crédits pour les personnes vulnérables en allégeant les questions de garanties.
		<p>Au titre de l'accès à la terre, les participants ont mentionné que hors mis les veuf ou veuves, les handicapés physiques exploitent rarement la terre à cause de leur condition physique. Ces personnes occupent généralement des emplois autres que ceux du domaine agricole. Il existe à Bouna, une association de handicapés qui transforme l'anacarde dans une unité industrielle crée avec de modestes moyens.</p> <p>L'Association se nomme Association des Handicapés de Bouna (AHB). Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner la petite unité de transformation en leur facilitant l'accès aux crédits - promouvoir les produits de cette unité de transformation - les former dans le commerce en ligne. 	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner la petite unité de transformation en leur facilitant l'accès aux crédits - promouvoir les produits de cette unité de transformation - les former dans le commerce en ligne.
	<p>L'accès à la terre</p>	<p>les participants ont mentionné que hors mis les veuf ou veuves, les handicapés physiques exploitent rarement la terre à cause de leur condition physique. Ces personnes occupent généralement des emplois autres que ceux du domaine agricole.</p> <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagner les petite unités de transformation en 	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner la petite unité de transformation en leur facilitant l'accès aux crédits - promouvoir les produits de cette unité de transformation - former les personnes vulnérables dans le commerce en ligne. - promouvoir les produits des petites unités de transformation

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>leur facilitant l'accès aux crédits</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir les produits des petites unités de transformation - former les personnes vulnérables dans le commerce en ligne. 	
	<p>Le renforcement des capacités des personnes vulnérables</p>	<p>les participants ont recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer un centre de formation professionnelle au profit des personnes vulnérables - former les personnes vulnérables dans les métiers suivants : couture, cordonnerie, artisanat, menuiserie, coiffure, importation, commerce, élevage de volaille dans le but d'assurer leur autonomisation financière - améliorer la mobilité des personnes handicapées moteurs en leur octroyant des moyens roulants à moteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - créer un centre de formation professionnelle au profit des personnes vulnérables - former les personnes vulnérables dans les métiers suivants : couture, cordonnerie, artisanat, menuiserie, coiffure, importation, commerce, élevage de volaille dans le but d'assurer leur autonomisation financière - améliorer la mobilité des personnes handicapées moteurs en leur octroyant des moyens roulants à moteur.
	<p>L'inclusion des personnes vulnérables dans les questions de développement</p>	<p>Dans les questions de développement, les participants estiment qu'ils sont moins consultés aux décisions, en témoigne la construction des édifices publics sans rampe d'accès. Alors, ils recommandent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - impliquer les personnes vulnérables sur les questions de développement - construire les infrastructures publiques en réalisant les rampes d'accès (centre de santé, école, bâtiment de l'administration publique) - construction des parkings dédiés aux handicapés physiques dans les espaces publics (marché, stade, jardins publiques, les supers marchés, etc.) - la construction des toilettes adaptées et dédiées aux 	<ul style="list-style-type: none"> - impliquer les personnes vulnérables sur les questions de développement - construire les infrastructures publiques en réalisant les rampes d'accès (centre de santé, école, bâtiment de l'administration publique) - construire des parkings dédiés aux handicapés physiques dans les espaces publics (marché, stade, jardins publiques, les supers marchés, etc.) - construire des toilettes adaptées et dédiées aux personnes handicapées dans les bâtiments publics - prévoir des couloirs sur les trottoirs pour favoriser la mobilité des personnes handicapés moteurs qui disposent de moyens roulants.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>personnes handicapées dans les bâtiments publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévoir des couloirs sur les trottoirs pour favoriser la mobilité des personnes handicapés moteurs qui disposent de moyens roulants. 	<p>-</p>
	<p>l'accès à l'emploi pour les personnes vulnérables</p>	<p>les personnes vulnérables estiment qu'ils ne sont pas pris en compte et sont la plupart du temps défavorisées dans les emplois publics et privés. Alors, ils recommandent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adopter des mesures spécifiques aux profits des personnes vulnérables dans leur recrutement en fixant des quotas - sensibiliser les opérateurs économiques et les encourager à l'emploi des personnes vulnérables dans leur entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - adopter des mesures spécifiques aux profits des personnes vulnérables dans leur recrutement en fixant des quotas - sensibiliser les opérateurs économiques et les encourager à l'emploi des personnes vulnérables dans leur entreprise.
	<p>Les attentes vis-à-vis du projet</p>	<p>Les participants ont recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la mobilité des personnes vulnérables (handicapés) en leur dotant de moyens roulants - faciliter l'accès aux crédits pour les personnes vulnérables - construire un centre dédié aux personnes vulnérables - impliquer les personnes vulnérables sur les questions de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la mobilité des personnes vulnérables (handicapés) en leur dotant de moyens roulants - faciliter l'accès aux crédits pour les personnes vulnérables - impliquer les personnes vulnérables sur les questions de développement
	<p>Les dédommagements pour les personnes vulnérables</p>	<p>en cas d'impact dans les activités de réalisation, les participants recommandent l'adoption d'une mesure spécifique favorable aux personnes vulnérables.</p>	<p>adopter une mesure spécifique favorable aux personnes vulnérables en cas de dédommagement</p>

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
	La protection sociale et de l'assistance juridique pour les personnes vulnérables	<p>les personnes vulnérables soulignent qu'ils ne bénéficient d'aucune protection sociale et judiciaire. Alors, ils recommandent de :</p> <p>Mettre en place une cellule spéciale au sein du ministère de l'action sociale pour assurer la protection sociale et juridique des personnes vulnérable dans le besoin.</p>	Mettre en place une cellule spéciale au sein du ministère de l'action sociale pour assurer la protection sociale et juridique des personnes vulnérable dans le besoin.
Les autorités coutumières et religieuses	Les types de conflits	Il ressort de l'échange, l'existence entre éleveurs et agriculteurs dans la région, les scènes de ménage, les conflits liés à la terre, les conflits observés dans le monde commercial. Ces différents types de conflits sont réglés à l'amiable par les autorités religieuses.	Privilégier le règlement à l'amiable pour tout type de conflits
	La résolution des conflits	Les échanges ont révélé que les autorités coutumières ou religieuses sont au premier rang dans la résolution des conflits à l'amiable. Les autorités administratives ou judiciaires sont saisies en cas d'insatisfaction pour la suite de la résolution du conflit.	Privilégier le règlement à l'amiable pour tout type de conflits
	Les besoins en renforcement de capacité des coutumiers et des religieux	<p>Les recommandations suivantes ont été faites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les autorités coutumières dans la gestion du foncier. - Former les autorités coutumières et religieuses dans la gestion des plaintes - Former les autorités coutumières et religieuses sur la prise en charge des VBG 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les autorités coutumières dans la gestion du foncier. - Former les autorités coutumières et religieuses dans la gestion des plaintes - Former les autorités coutumières et religieuses sur la prise en charge des VBG
	Les enjeux environnementaux majeurs	<p>Les échanges ont révélé l'existence d'activité d'orpaillage dans la région. Ces activités présentent des risques dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dégradation de l'environnement (la pollution des points d'eau, la dégradation de la terre). <p>Ils recommandent de :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser sur les risques environnementaux liés à l'activité d'orpaillage - appliquer les des textes relatifs à la protection de l'environnement - organiser et contrôler le secteur minier dans la localité

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser sur les risques environnementaux liés à l'activité d'orpaillage - appliquer les textes relatifs à la protection de l'environnement - organiser et contrôler le secteur minier dans la localité 	
	Les violences basées sur le genre	<p>Il ressort des échanges qu'il existe quelque cas de violence. Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les campagnes de sensibilisation sur les violences basées sur le genre dans la région de Bounkani - encourager la dénonciation de ces violences basées sur le genre. 	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les campagnes de sensibilisation sur les violences basées sur le genre dans la région de Bounkani - encourager la dénonciation de ces violences basées sur le genre.
	Les attentes vis-à-vis du projet	<p>les participants ont recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer le réseau routier à l'extérieur et à l'intérieur des villes - améliorer et assurer l'extension du réseau d'approvisionnement en eau potable - mettre en place des unités industrielles pour favoriser la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles (riz, l'anacarde, le maïs). 	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer le réseau routier à l'extérieur et à l'intérieur des villes - améliorer et assurer l'extension du réseau d'approvisionnement en eau potable - mettre en place des unités industrielles pour favoriser la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles (riz, l'anacarde, le maïs).
	Les us et coutumes	<p>Les échanges ont révélé qu'il existe des sites culturels et sacrés dans la localité dont les coordonnées ne nous ont pas été communiquées. Il a été recommandé au cas où des travaux impacteront ces lieux de prendre attache avec la chefferie coutumière pour définir la conduite à tenir.</p>	<p>Prendre attache avec la chefferie coutumière pour toutes les questions liées au sacré.</p>

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
Les organes de presse	la mobilisation des populations	<p>les participants ont recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'un plan de communication entre les structures de presse et le projet d'une part et d'autre (entre) part entre la population et le projet à travers la presse comme intermédiaire - formaliser des conventions de partenariat entre le projet et les organes de presse. 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un plan de communication entre les structures de presse et le projet d'une part et d'autre (entre) part entre la population et le projet à travers la presse comme intermédiaire - formaliser des conventions de partenariat entre le projet et les organes de presse.
	la cohésion sociale	<p>Les participants ont relevé le fait que les questions politiques divisent les populations. Ils recommandent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation des populations sur l'importance du vivre ensemble - La sensibilisation des leaders politiques à cultiver la cohésion sociale - Encourager les organes de presse à plus de professionnalisme en ne relayant pas des discours sources de division ou de conflit. 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations sur l'importance du vivre ensemble - sensibiliser les leaders politiques à cultiver la cohésion sociale - Encourager les organes de presse à plus de professionnalisme en ne relayant pas des discours sources de division ou de conflit.
Les syndicats de transporteurs et des commerçants	Les principaux problèmes rencontrés par les transporteurs	<p>Pour les principaux problèmes rencontrés par les transporteurs, les participants ont cité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dégradation des routes (la nationale) - la fermeture des frontières dues à la maladie du COVID19 - les tracasseries routières - les menaces sécuritaires (braquage) - l'absence d'une aire de repos - l'absence de gare aménagée - l'absence de parking - l'absence des stations de pesage. <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire des routes modernes de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - construire des routes modernes de qualité - faire un plaidoyer pour la réouverture des frontières - améliorer le niveau de sécurité sur les routes - lutter contre les tracasseries routières sur la route - construire des aires de repos - construire des gares aménagées à l'entrée des villes - construction des parkings dans les villes et sur les routes nationales - construire des aires de passage sur les routes nationales.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<ul style="list-style-type: none"> - faire un plaidoyer pour la réouverture des frontières - améliorer le niveau de sécurité sur les routes - lutter contre les tracasseries routières sur la route - construire des aires de repos - construire des gares aménagées à l'entrée des villes - construire des parkings dans les villes et sur les routes nationales - construire des aires de passage sur les routes nationales. 	
	<p>Les conflits récurrents dans le secteur du transport</p>	<p>Au titre des conflits récurrents dans le secteur du transport sont généralement dus aux tracasseries routières (police, gendarmerie). La fermeture des frontières a accentué le phénomène des rackets sur les routes. Pour répondre à ces difficultés, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sanctionner les mauvais comportements observés sur la route (police, gendarmerie) - lutter contre la corruption - lever les restrictions routières adoptées pour lutter contre le COVID19. 	<ul style="list-style-type: none"> - lutter contre la corruption sur les axes routiers - alléger les restrictions routières adoptées pour lutter contre le COVID19.
	<p>Au titre de la prévoyance sociale</p>	<p>les participants ont mentionné que beaucoup de transporteurs ne sont pas affiliés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) du fait de l'irrégularité des salaires et les faibles entrées économiques enregistrées par les employeurs. Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les employeurs sur les bienfaits de la déclaration des agents à la CNPS - faciliter l'activité des transports par des mesures telles que l'ouverture des frontières. 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les employeurs sur les bienfaits de la déclaration des agents à la CNPS - faciliter l'activité des transports par des mesures telles que l'ouverture des frontières.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
	Les produits exportés	Les participants exportent l'igname, avocat, le manioc, la banane, mais avec la fermeture des frontières due à la maladie de la COVID19, ces activités ont connu un ralentissement. Alors il a été recommandé de rouvrir les frontières.	alléger les restrictions routières adoptées pour lutter contre le COVID19.
	Les produits importés	Au titre des produits importés, les participants ont cité les produits agricoles tels que le maïs, le riz qui viennent des pays voisins comme le Burkina Faso. Mais le flux d'importation est en régression par le fait de la crise sécuritaire et la crise alimentaire que connaît ce pays. En plus les mesures appliquées aux frontières pour lutter contre le COVID19, ont contribué à diminuer les importations et accentué les rackets sur les routes. Il a été recommandé de rouvrir les frontières.	alléger les restrictions routières adoptées pour lutter contre le COVID19.
	Les principales spéculations de la localité	les participants ont cité : l'igname, le sorgho, maïs, mil. Il a été recommandé d'encourager les producteurs en les octroyant des moyens matériels et financiers tout en renforçant leur savoir-faire. Il a été recommandé aussi de : <ul style="list-style-type: none"> - équiper les producteurs en moyens matériels de production dans le but de moderniser la production agricole - accompagner les producteurs par l'organisation des formations dans les nouvelles technologies culturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - équiper les producteurs en moyens matériels de production dans le but de moderniser la production agricole - accompagner les producteurs par l'organisation des formations dans les nouvelles technologies culturelles.
	les principales taxes payées par les transporteurs	Au titre des principales taxes, les participants ont cité : la patente, la vignette, la taxe de stationnement que les transporteurs jugent élevées. Il a été recommandé de faire un plaidoyer pour la réduction des taxes.	faire un plaidoyer pour la réduction des taxes payées par les transporteurs

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
	Les principaux problèmes rencontrés par les commerçants	<p>les participants ont énuméré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coût élevé du transport imputable à l'augmentation sans cesse des produits pétroliers - la cherté des taxes et du dédouanement - la lenteur des procédures douanières. <p>Pour cela, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - revoir à la baisse les prix des produits pétroliers, - revoir à la baisse les taxes et impôts, - faciliter ou alléger les procédures douanières. 	<ul style="list-style-type: none"> - revoir à la baisse les prix des produits pétroliers, - revoir à la baisse les taxes et impôts, - faciliter ou alléger les procédures douanières.
	Le cadre organisationnel des commerçants,	<p>Au titre du cadre organisationnel des commerçants, les syndicats ont souligné que les organisations syndicales des commerçants dans la localité fonctionnent à peine.</p> <p>Il a été recommandé d'appuyer ou dynamiser les structures syndicales des commerçants.</p>	appuyer ou dynamiser les structures syndicales des commerçants.
	Les violences basées sur le genre	<p>les participants ont cité l'existence de cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - violences physiques - violences verbales - mariages forcés ou précoces, - l'excision, - le Proxénéisme, le partage inégal en défaveur de la gent féminine sur les questions d'héritages, le choix préférentiel des parents pour l'éducation scolaire des garçons au détriment des filles, la faible implication des femmes dans la prise de décision (coutumières religieuses et société). Il a été recommandé : - sensibiliser les populations sur ces cas de VBG pour une prise de conscience positive 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur ces cas de VBG pour une prise de conscience positive pour l'excision et le mariage forcé, - encourager la dénonciation des cas et sanctionner les auteurs - continuer les efforts de sensibilisation des populations contre les violences basées sur le genre - Dénoncer les cas d'excision, de mariage forcé et de tous types de VBG de la localité - sanctionner les auteurs de violences basées sur le genre - mettre en place un programme de prise en charge et de protection des victimes ou des dénonciateurs.

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>pour l'excision et le mariage forcé,</p> <ul style="list-style-type: none"> - encourager la dénonciation des cas et sanctionner les auteurs - continuer les efforts de sensibilisation des populations contre les violences basées sur le genre. - Dénoncer les cas d'excision, de mariage forcé et de tous types de VBG de la localité - sanctionner les auteurs de violences basées sur le genre - mettre en place un programme de prise en charge et de protection des victimes ou des dénonciateurs. 	
	<p>Les violences faites aux enfants</p>	<p>les participants ont cité les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la déscolarisation des filles pour des raisons liées à la pauvreté, - Les mariages forcés ou précoces - - les grossesses précoces - l'existence de jeunes enfants (surtout de sexe féminin) dans les activités économiques de la ville(commerces, plantation ...), garagistes, mécaniciens et autres emplois. <p>Il a été recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations contre les VFE - créer des centres d'accueil pour les victimes de VCE dans le but de favoriser leur réinsertion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les populations contre les VFE - créer des centres d'accueil pour les victimes de VFE dans le but de favoriser leur réinsertion sociale.
	<p>Les génératrices activités de revenus</p>	<p>les échanges ont permis d'énumérer les activités les plus pratiquées par la jeunesse dans les villes du nord. On note le maraichage, la culture de l'anacarde les cultures de céréales (riz, maïs, sorgho, etc.) l'élevage (bovins, caprins, ovins et de la volaille) la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - créer un fond au profit de la jeunesse pour les encourager et booster leur activité économique - développer des programmes de formations en fonction des activités citées pour

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>maçonnerie, la peinture, la menuiserie, la coiffure le transport en commun le commerce en général et d'autres secteurs d'activités tels que la sécurité et autres services (pompiste, hôtellerie, ménage). Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer un fond au profit de la jeunesse pour les encourager et booster leur activité économique - développer des programmes de formations en fonction des activités citées pour professionnaliser ces différents secteurs d'activités . - Encourager les initiatives de création d'emploi dans le but de réduire le chômage. 	<p>professionnaliser ces différents secteurs d'activités .</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les initiatives de création d'emploi dans le but de réduire le chômage.
	<p>L'accès aux services sociaux de base</p>	<p>Les participants ont souligné que les infrastructures des services sociaux de base sont en nombre insuffisant dans la localité. Les services tels que la santé l'éducation, l'énergie et l'eau sont jugés très coûteux et ne sont pas accessibles à toute la population malgré les grands efforts du gouvernement.</p> <p>Il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire le coût d'accès l'énergie - Etendre le réseau électrique pour couvrir les zones éloignées. - Réduire le coût de l'éducation pour au niveau du collège, au lycée et au supérieur - Construire des écoles de proximité dans toutes les localités des villes du nord - Construire des logements d'enseignant dans les villages - Construire et équiper des centres de santé dans chaque localité ou village de la région. - Améliorer la qualité des routes - Améliorer l'accès à l'eau potable dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le coût d'accès l'énergie - Etendre le réseau électrique pour couvrir les zones éloignées. - Réduire le coût de l'éducation pour au niveau du collège, au lycée et au supérieur - Construire des écoles de proximité dans toutes les localités des villes du nord - Construire des logements d'enseignant dans les villages - Construire et équiper des centres de santé dans chaque localité ou village de la région. - Améliorer la qualité des routes

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
	<p>Au titre des attentes vis-à-vis du projet</p>	<p>Il a été recommandé de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un fonds destiné à appuyer les associations de producteurs d'anacardes - Construire des centres de formation dans le secteur de : l'agriculture, l'élevage, le commerce, la couture, la coiffure, le commerce, etc.) - Créer et financer les activités génératrices de revenus (AGR) - Renforcer en capacité les associations féminines. - Former, encourager et doter les femmes en outils informatiques pour la commercialisation de leurs produits. - Encourager et/ou favoriser l'installation des établissements financiers dans la région de Bounkani. - Construire des routes pour faciliter l'écoulement des produits de la localité. - Améliorer la mobilité de personnes handicapées en les dotant de moyens roulants - Faciliter l'accès aux crédits des personnes vulnérables - Construire un centre dédié aux personnes vulnérables - Impliquer les personnes vulnérables sur les questions de développement. - Construire des routes pour améliorer l'accès aux villes de la localité. - Construire ou réhabiliter les barrages existants dans la région de Bounkani - la réouverture de l'usine de SOPAGRI 	<p>Mettre en place un plan de réalisation progressive des attentes formulées par les parties prenantes.</p>
	<p>Le climat sécuritaire de la localité</p>	<p>Les participants ont signalé que dans la localité il y'a de fréquents braquages. Cette insécurité est due aux transactions financières physiques (en espèces) faites par les agriculteurs et les commerçants de produits agricoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les agriculteurs et les commerçants à adopter les systèmes de paiements électroniques (système bancaire, orange money, moov money,etc.) - Faire un plaidoyer auprès des autorités administratives pour

SYNTHESES DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES : Les autorités coutumière, religieuses , les ONG, les associations de femmes, les associations de jeunes, les associations de personnes vulnérables.

Structures ou acteurs	Thématique	Réponses données lors des consultations	Mesures préconisées à prendre par le projet
		<p>Pour minimiser cette difficulté, il a été recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les agriculteurs et les commerçants à adopter les systèmes de paiements électroniques (système bancaire, orange money, moov money,etc.) - Faire un plaidoyer auprès des autorités administratives pour l'amélioration du niveau sécuritaire de la localité 	<p>l'amélioration du niveau sécuritaire de la localité</p>

Annexe 8 : calendrier des activités

Équipe	District	Région	Département	Structure / Personnalités rencontrées	Activité
Date :12/05/2022					
	-	-	-	-	Départ des équipes pour les régions (Minignan, Ferkéssédougou, Boundiali, Korogho, Odienné, Bouna).
Date :13/05/2022					
Equipe1	DENGUELE	FOLON	Minignan	Mairie de Minignan	Entretien avec le SG de la mairie
				Jeunes de Minignan	Consultation publique avec les associations de jeunes
Équipe 2	ZANZAN	BOUNKANI	Bouna	La Préfecture	Entretien avec le chef de Cabinet
				La Sous-Préfecture	Entretien avec le Sous-Préfet
				La Mairie	Entretien avec le secrétaire général de la mairie de Bouna
					Entretien avec le 1er adjoint du maire de Bouna
				Les ONG intervenant en faveur des femmes Associations des femmes	Consultation avec les ONG et associations des femmes
				Les ONG intervenant en faveur des jeunes Associations des jeunes	Consultation avec les ONG et associations des jeunes
Les ONG intervenant en faveur des personnes vulnérables Associations des personnes vulnérables	Consultation avec les ONG et associations des personnes vulnérables				
Équipe 3	SAVANE	Tchologo	Ferkéssédougou	-Préfecture	-Entretien avec le préfet de Ferkéssédougou -Entretien avec le secrétaire général 1 de la préfecture

				-Mairie	-Entretien avec le secrétaire général de la mairie -Entretien avec le directeur du service technique de maire
				-ANADER	Entretien avec le représentant de du directeur régional
				DREN	Entretien avec le chargé des projets
				SERVICE SOCIAL	Entretien avec le directeur du centre
				IFEF	Entretien avec les représentants de la directrice générale
				MIRAH	Entretien avec les représentants de la directrice générale
				DRER	Entretien avec les représentants de la DIRECTION Régionale de l'Entretien Routier
				MCLAU	Entretien avec le directeur régional
Équipe 4	SAVANE	Bagoué	Boundiali	Préfecture	Entretien avec le SG2 du Préfet de Boundiali
				Direction Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural	Entretien avec la Direction Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural de Boundiali
				Direction Régionale de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	Entretien avec le Dr de la construction de Boundiali
				Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	Entretien avec la Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique
				Mairie	Entretien avec les conseillers municipaux en présence du secrétaire général de la mairie de Boundiali
				Direction Régionale de l'Éducation (Enseignement primaire, secondaire et supérieur)	Entretien avec les SG de la DREN de Boundiali

				Direction Régionale de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	Entretien avec la Directrice Régionale de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
				Autorités coutumières et religieuses	Consultation publique avec le chef coutumier de Boundiali et ses notables
				Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques	Entretien avec la direction de MIRAH de Boundiali
Équipe 5	SAVANE	Poro	Korhogo	Préfecture de KORHOGO	Présentation des civilités Présentation du projet
				Direction Régionale de l'équipement et de l'entretien routier	Consultation avec les agents Direction Régionale de l'équipement et de l'entretien
				Direction régionale de la promotion de la jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique	Consultation avec le Directeur régional et ses agents de ladite direction
Équipe 6	DENGUELE	Kabadougou	Odienné	-	Départ de KANI pour Odienné
				La Préfecture	Présentation des civilités
				Les ONG intervenant en faveur des femmes Associations des femmes	Consultation avec les ONG et associations des femmes

Date :28/02/2022

Date :28/02/2022					
Equipe1	DENGUELE	FOLON	Minignan	Préfecture	Présentation des civilités au Gouverneur : - Directeur de cabinet - (SG du Gouverneur)
				Mairie	Entretien avec le SG de la mairie
				ONG et Associations féminines de Minignan	Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des femmes
				service des eaux et forêts du département	Entretien avec le chef de service départemental des eaux et forêts du département
				Direction Régionale Agriculture du Folon	Entretien avec le Directeur Régional de l'Agriculture
				Autorités coutumières	Entretien avec les autorités coutumières
Équipe 2	Savane	TCHOLOGO	Ferkéssédougou	Préfecture de Ferkéssédougou	Entretien avec le Préfet et le SG de la préfecture
				Directions Régionales de l'Agriculture	Entretien avec le Directeur Régional de l'agriculture
				Direction Régionale de la Femme, Famille, et Enfance	Entretien avec la Directrice Régionale de la femme, famille, et enfance
				Direction Régionale de l'environnement et du développement durable	Entretien avec les agents de la direction régionale de l'environnement et du développement durable
				Direction Régionale des ressources animales et halieutiques	Entretien avec le Directeur Régional des ressources animales et halieutiques
				Direction Régionale de l'hydraulique	Entretien avec l'agent de la direction régionale de l'hydraulique
				Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique	Entretien avec la Directrice Régionale de la Promotion de la Jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique

				Direction Régionale de la Construction, du logement et de l'urbanisme	Entretien avec le directeur régional de la Construction, du logement et de l'urbanisme
Équipe 3	SAVANE	Bagoué	Boundiali	Préfecture de Boundiali	Préfecture de Boundiali
				Direction régionale de l'inspection du travail/CNPS	Direction régionale de l'inspection du travail/CNPS
				Direction régionale des mines	Direction régionale des mines
				Direction régionale de l'agriculture et du développement durable	Direction régionale de l'agriculture et du développement durable
				Direction régionale des ressources animales et halieutiques	Direction régionale des ressources animales et halieutiques
Équipe 4	SAVANE	Poro	Korhogo	Préfecture de Korhogo	Entretien avec le Préfet et le SG de la préfecture
				Direction Régionale des ressources animales et halieutiques	Entretien avec le Directeur Régional des ressources animales et halieutiques
Équipe 5	DENGUELE	Kabadougou	Odienné	Préfecture de Odienné	Entretien avec le Préfet
				Mairie de Odienné	Entretien avec les personelles de la Mairie
				MINEDD (ministère de l'environnement et du développement durable)	Entretien avec le directeur régional de l'environnement
				MIRAH (ministère des ressources animales et halieutiques)	Entretien avec le directeur régional des ressources animales et halieutiques
				MIMPE(ministère des Mines du pétrole et de l'Énergie)	Entretien avec le directeur régional des Mines, du pétrole et de l'énergie)
				Direction Régionale de la promotion des PME, l'artisanat et de la transformation du secteur informel.	Entretien avec le directeur régional de la promotion des PME, l'artisanat et transformation du secteur informel.

				Ministère de la femme, la famille et l'enfant ,ONG et Associations.	Entretien avec le directeur régional de la femme, famille et l'enfant.
				Direction de l'inspection du travail/CNPS	Entretien avec le directeur régional de l'inspection du travail/ CVGFR .
				Direction Régionale de la construction, du logement et de l'urbanisme.	Entretien avec le directeur régional de la construction, du logement et de l'urbanisme.
				Direction Régionale de l'équipement et de l'entretien Routier.	Entretien avec le directeur régional de l'Équipement et de l'entretien Routier.
Équipe 6	ZANZAN	BOUNKANI	Bouna	La Préfecture	Entretien avec le Préfet de Bouna
				La Mairie	Entretien avec le secrétaire général de la mairie de Bouna
					Entretien avec le directeur technique de la mairie de Bouna
					Entretien avec le 1 ^{er} adjoint du maire de Bouna
				Les autorités coutumières	Consultation avec les autorités coutumières
Les autorités religieuses	Consultation avec les autorités religieuses				

Date :01/03/2022

Equipe1	DENGUELE	FOLON	Minignan	Direction régionale de la jeunesse du folon	Entretien avec le Directeur régional de la jeunesse du folon
---------	----------	-------	----------	---	--

				Direction Départementale des ressources animales et halieutiques MIRAH	Entretien avec le Directeur Départemental des ressources animales et halieutiques MIRAH
				- Les ONG intervenant en faveur des jeunes - Associations de jeunes	Consultation des parties prenantes avec les ONG et association de jeunes
Équipe 2	SAVANE	Tchologo	Ferkessédougou	Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des femmes	Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des femmes
				Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des personnes vulnérables	Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des personnes vulnérables
				Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des jeunes	Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des jeunes
				Consultation des parties prenantes avec les autorités coutumières et locale	Consultation des parties prenantes avec les autorités coutumières et locales
				Entretien avec le chargé d'études de l'équipement de l'entretien routier	Entretien avec le chargé d'études de l'équipement de l'entretien routier
				Entretien avec le Directeur Technique de la Mairie de Ferkessédougou	Entretien avec le Directeur Technique de la Mairie de Ferkessédougou
				Entretien avec le Dicter de la construction	Entretien avec le Dicter de la construction
Équipe 3	SAVANE	Bagoué	Boundiali	Direction régionale des eaux et forêt	Consultation avec le lieutenant des eaux et forêt
				Association des femmes	Consultation publique avec l'association des femmes
				Association des jeunes	Consultation publique avec l'association des jeunes

				Chefs coutumiers	Consultation publique avec les chefs coutumiers
				Direction régionale de l'entretien routier	Consultation avec le directeur régional de l'entretien routier
				Association des personnes vivantes avec un handicap	Consultation publique avec l'association des personnes vivantes avec un handicap
Équipe 4	SAVANE	Poro	Korhogo	Directions Régionales de l'Agriculture et du Développement Rural	- Entretien avec le Directeur Régional de l'agriculture
				Direction Régionale de l'Assainissement et de la Salubrité	- Entretien avec le Directeur Régional de l'Assainissement et de la Salubrité
				Agence Nationale de la Gestion des Déchets	- Entretien avec la responsable de l'ANAGED
Équipe 5	DENGUELE	Kabadougou	Odienné	Direction Régionale de L'Agriculture et du Développement Rural.	Entretien avec le directeur régional de l'agriculture
				Direction Régionale de la promotion de la jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique.	Entretien avec le directeur régional de la promotion de la jeunesse, de l'insertion Professionnelle et du service civique.
				Direction Régionale de l'hydraulique	Entretien avec le directeur régional de l'hydraulique.
				Chez le chef coutumier	Consultation publique avec les chefs coutumiers d'Odienné.
				Mairie de Odienné	Consultation publique avec les associations des femmes.
				Mairie de Odienné	Consultation publique avec les associations des jeunes et des associations des Handicaps.
				Parc à bétail de Odienné	Visite de parc à bétail de Odienné
Site d'évacuation des huiles usées	Visite d'évacuation des huiles usées.				

EQUIPE 6	ZANZAN	Boukani -	Bouna	- Les ONG intervenant en faveur des femmes - Associations des femmes	Consultation avec les ONG et associations des femmes
				- Les ONG intervenant en faveur des jeunes - Associations des jeunes	Consultation avec les ONG et associations des jeunes
				- Les ONG intervenant en faveur des personnes vulnérables - Associations des personnes vulnérables	Consultation avec les ONG et associations des personnes vulnérables
				Les services administratifs et techniques	Consultation avec les services administratifs et techniques

Date :02/03/2022					
Equipe1	DENGUELE	FOLON	Minignan		Retour à Abidjan
Équipe 2	SAVANE	Tchologo	Ferkessédougou		Retour à Abidjan
Équipe 3	SAVANE	Bagoué	Boundiali	ONG et société civile	Consultation publique avec les ONG et Société civile
				Direction régionale de l'hydraulique	Consultation avec l'agent technique de l'hydraulique
Équipe 4	SAVANE	Poro	Korhogo	Direction Régionale de la Femme, Famille, et Enfance	Entretien avec la Directeur Régional de la femme, famille, et enfance
				Direction Régionale de l'environnement et du développement durable	Entretien avec les agents de la direction régionale de l'environnement et du développement durable
				Direction Régionale de l'hydraulique	Entretien avec l'agent de la direction régionale de l'hydraulique

				Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique	Entretien avec la Directeur Régionale de la Promotion de la Jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique et deux agents
				Direction Régionale de la Construction, du logement et de l'urbanisme	Entretien avec le directeur régional de la Construction, du logement et de l'urbanisme
Équipe 5	DENGUELE	Kabadougou	Odienné	Équipe consultant	Voyage Odienné Abidjan
Équipe 6	ZANZAN	Boukani -	Bouna		- Visite de la petite unité industrielle de transformation et de conservation de l'anacarde gérée par une association de handicapés. - Retour à Abidjan
Date :04/03/2022					
Equipe1	DENGUELE	FOLON	Minignan	-	Traitement des données et élaboration du rapport de terrain
Équipe 2	SAVANE	Tchologo	Ferkessédougou	-	Traitement des données et élaboration du rapport de terrain
Équipe 3	SAVANE	Bagoué	Boundiali	-	Traitement des données et élaboration du rapport de terrain
Équipe 4	SAVANE	Poro	Korhogo	ONG et association des femmes	Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des femmes
				avec les ONG et association des personnes vulnérables	Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des personnes vulnérables
				les ONG et association des jeunes	Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des jeunes
				Autorités coutumières	Consultation des parties prenantes avec les autorités coutumières et locales
				Service énergies	Entretien avec le chef de service énergies
				Service de la salubrité	Entretien avec le Chargé d'études et le chef de service de la salubrité

				Direction Régionale du Travail	Entretien avec un chef de service
				Équipe des consultants	Voyage Korhogo-Abidjan
Équipe 5	DENGUELE	Kabadougou	Odienné		Traitement des données et élaboration du rapport de terrain
Équipe 6	ZANZAN	BOUNKANI	Bouna		Traitement des données et élaboration du rapport de terrain
Date :03/03/2022					
Équipe 4				Équipe des consultants	Voyage Korhogo-Abidjan

Annexe 9 : Tableaux des statistiques des Consultations des Parties Prenantes

TABLEAU STATISTIQUE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES DE LA RÉGION DE FOLON

Date	Région	Département	Structure	Activité	Nombre de personnes				
					Femmes		Hommes		Total
					Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	
28/02/2022	Folon	Mingnan	PREFECTURE	Entretien	0	0	0	1	1
		Mingnan	MAIRIE	Entretien	0	0	0	1	1
	Folon	Mingnan	LA DIRECTION REGIONALE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	Entretien	0	0	0	2	2
	Folon	Mingnan	DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORET	Entretien	0	0	0	1	1
	Folon	Mingnan	DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	Entretien	0	0	0	1	1
	Folon	Mingnan	ONG ET ASSOCIATIONS DE FEMMES	FOCUS GROUP	1	6	0	0	7
	Folon	Mingnan	AUTORITÉS COUTUMIÈRES	FOCUS GROUP	0	0	0	9	9
01/03/2022	Folon	Mingnan	ONG ET ASSOCIATIONS DE JEUNES	FOCUS GROUPE	0	0	8	5	13
	0	Mingnan	DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE	Entretien	0	0	0	2	2
TOTAL					1	6	8	22	37
TOTAL (%)					2,70%	16,21%	21,62%	59,45%	100%

TABLEAU STATISTIQUE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES DE DE FERKESSEDOUGOU

Date	Région	Commune / Localité	Structure	Activité	Nombre de personnes				
					Femmes		Hommes		Total
					Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	
28/02/2022	Tchologo	Ferkessedougou	Préfecture de Ferkessedougou	Entretien	00	00	00	02	02
			MEMINADER	Entretien	00	00	00	02	02
			DR de la Femme, Famille, et L'Enfant	Entretien	00	02	00	02	04
			MINEDD	Entretien	00	01	00	02	03
			DR de l'Hydraulique	Entretien	00	00	00	01	01
			Direction Régionale de la Promotion de la Jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique	Entretien	00	01	00	01	02
			Direction Régionale de la Construction, du logement et de l'urbanisme	Entretien	00	00	00	01	01
01/03/2022	Tchologo	Ferkessedougou	Mairie de Ferkessedougou	Entretien	00	00	00	01	01
			Direction Régionale de l'équipement et de l'entretien routier	Entretien	00	00	00	01	01
			Préfecture	Consultation des parties prenantes avec les ONG et association des jeunes	15	02	19	02	38
				Consultation des partie prenantes avec les autorités coutumières et locale	01	00	02	02	05
				Consultation des partie prenantes avec les ONG et association des personnes vulnérables	02	08	00	00	08
				Consultation des partie prenantes avec les ONG et association des femmes	03	20	00	00	23
			Direction Régional de la construction, du logement et de l'urbanisme	Entretien	00	00	00	01	01
TOTAL					21	34	21	18	92
TOTAL (%)					23%	37%	23%	20%	100%

TABLEAU STATISTIQUE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES DE LA RÉGION DE BAGOUE

Date	Région	Département	Structure	Activité	Nombre de personnes				
					Femmes		Hommes		Total
					Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	
28/02/2022	Bagoué	Boundiali	PREFECTURE	Entretien	00	01	00	00	01
	Bagoué	Boundiali	MAIRIE	Entretien	00	00	00	01	01
	Bagoué	Boundiali	MINISTERE DES MINES	Entretien	00	00	00	02	02
01/03/2022	Bagoué	Boundiali	LA DIRECTION REGIONALE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	Entretien	00	00	00	01	01
	Bagoué	Boundiali	DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	Entretien	00	00	00	01	01
	Bagoué	Boundiali	DIRECTION REGIONALE DE L'HYDRAULIQUE	Entretien	00	00	00	01	01
	Bagoué	Boundiali	DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	Entretien	00	00	00	01	01
	Bagoué	Boundiali	DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER	Entretien	00	00	00	01	01
	Bagoué	Boundiali	DIRECTION REGIONALE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL/CNPS	Entretien	01	01	01	02	05
	Bagoué	Boundiali	DIRECTION REGIONALE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT / ONGS ET ASSOCIATIONS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DES PERSONNES VULNERABLE	Entretien	00	00	00	01	01
02/03/2022	Bagoué	Boundiali	DIRECTION REGIONALE DE LA CIE	Entretien	00	00	00	01	01
	Bagoué	Boundiali	ASSOCIATION DES FEMMES	Focus groupe	01	09	02	03	15
	Bagoué	Boundiali	ASSOCIATION DES JEUNES	Focus groupe	00	00	06	01	07
	Bagoué	Boundiali	ASSOCIATION DES PERSONNES VIVANTES AVEC UN HANDICAP	Focus groupe	02	01	02	01	06
	Bagoué	Boundiali	ORGANSATION DE LA SOCIETE CIVILE	Focus groupe	01	00	01	06	08
	Bagoué	Boundiali	CHEFS COUTUMIERS	Focus groupe	01	00	01	11	13
TOTAL					10	12	13	30	65
TOTAL (%)					15,40	18,45	20%	46,15%	100%

TABLEAU STATISTIQUE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES DE LA RÉGION DE PORO (KORHOGO)

Date	Région	Localité	Structure	Activité	Nombre des personnes				
					Femme		Homme		Total
					Moins de 35	Plus de 35	Moins de 35	Plus de 35	
28/02/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec le Préfet Korhogo	00	00	00	02	02
28/02/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec le Directeur Régional et ses agents des Ressources Animales et Halieutiques	00	00	00	04	04
01/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec le Directeur Régional de l'Assainissement de la Salubrité	00	00	00	01	01
01/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec la responsable de l'ANAGED	00	01	00	00	01
01/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec le Directeur Régional de l'Agriculture et du Développement Rural	00	00	00	01	01

Date	Région	Localité	Structure	Activité	Nombre des personnes				
					Femme		Homme		Total
					Moins de 35	Plus de 35	Moins de 35	Plus de 35	
02/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable	00	01	01	00	02
02/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec le Directeur Régional de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	00	00	00	01	01
02/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec un agent de la Direction Régionale de l'Hydraulique	00	00	01	00	01
02/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec le Directeur Régional de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du service Civique et ses agents	00	00	01	02	03
02/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec les agents de la Direction de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	00	00	00	02	02
03/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec le chef de Service Energies	00	00	00	01	01
03/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien avec la Direction Régionale de l'Équipement et de l'Entretien Routier					

Date	Région	Localité	Structure	Activité	Nombre des personnes				
					Femme		Homme		Total
					Moins de 35	Plus de 35	Moins de 35	Plus de 35	
					00	00	00	01	01
03/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Entretien le chargé d'études et le chef de service de la salubrité	00	00	00	02	02
03/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Consultation des ONG et les associations de femmes	01	04	00	00	05
03/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Consultation des ONG et associations de personnes vulnérables	01	00	05	03	09
03/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Consultation ONG et associations de jeunes	00	00	04	07	11
03/03/2022	PORO	Korhogo	Équipe de consultants	Consultation des autorités coutumières et locales	00	00	00	10	10
TOTAL					2	6	12	37	57
TOTAL (%)					3,51	10,53	21,05	64,91	100,00

TABLEAU STATISTIQUE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES DE KABADOUGOU

Date	Région	Préfecture/ Localité	Structure	Activité	Nombre de personne				
					Femmes		Hommes		Total
					Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	
28/02/2022	Kabadougou	Odienné	Équipe consultant s	• Entretien avec le préfet	00	00	00	05	05
				• Entretien avec 2 ^{ième} Adjoint et les agents	00	02	00	03	05
				• Entretien avec les agents de la direction régionale de l'agriculture	00	00	00	01	01
				• Entretien avec l'agent de la Direction de l'environnement	00	00	00	02	02
				• Entretien avec le Représentant du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	00	00	00	02	02
				• Entretien avec le Représentant de l'équipement routier	00	00	00	02	02
				• Entretien avec le Représentant de construction, logement et de l'urbanisme	00	00	00	02	02
				• Entretien avec le Représentant de ressources animal et halieutique	00	00	00	03	03
				• Entretien avec le Représentant de l'artisanat et des PME	00	00	02	00	02
				• Entretien avec le DR de l'Hydraulique	00	00	00	01	01
01/03/2022	Kabadougou	Odienné	Équipe consultant s	• Entretien avec le DR de promotion des jeunes et l'insertion professionnel	00	00	00	02	02
				• Entretien avec la chefferie coutumière d'Odienné	00	00	00	08	08
				• Focus groupe avec les femmes et les associations des femmes	01	12	00	00	13
				• Focus groupe avec les jeunes et les associations des jeunes d'Odienné	00	00	01	01	02
				• Entretien avec les personnes vivant avec handicaps	00	00	00	01	01
TOTAL					01	12	03	33	49
					2,04	24,49	6,12	67,35	100,00

TABLEAU STATISTIQUE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES DE BOUNKANI

EQUIPE 6										
Date	District	Région	Département	Structure / Personnalités rencontrées	Activité	Nombre de personnes				
						Femmes		Hommes		Total
						Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	
28/01/2022	ZANZAN	Boukani-	Bouna	- La Préfecture	Entretien avec le Préfet de Bouna	00	00	00	01	01
				- La Mairie	Entretien avec le secrétaire général de la mairie de Bouna	00	00	00	01	01
					Entretien avec le directeur technique de la mairie de Bouna	00	00	00	01	01
					Entretien avec le 1 ^{er} adjoint du maire de Bouna	00	00	00	01	01
				- Les autorités coutumières	Consultation avec les autorités coutumières	00	00	00	03	03
				- Les autorités religieuses	Consultation avec les autorités religieuses	00	00	00	03	03
01/03/2022	ZANZAN	Boukani-	Bouna	- Les ONG intervenant en faveur des femmes - Associations des femmes	Consultation avec les ONG et associations des femmes	07	28	05	11	51
				- Les ONG intervenant en faveur des jeunes - Associations des jeunes	Consultation avec les ONG et associations des jeunes	04	03	08	07	22
				- Les ONG intervenant en faveur des personnes vulnérables - Associations des personnes vulnérables	Consultation avec les ONG et associations des personnes vulnérables	00	00	00	03	03
				Les services administratifs et techniques	Consultation avec les services administratifs et techniques	00	01	01	11	13
TOTAL						11	32	14	42	99
						11,11	32,32	14,14	42,42	100,00

LE TABLEAU RECAPITULATIF DES STATISTIQUE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

Équipe	Période de collecte de données	District	Région	Département	Nombre de personnes				Total
					Femmes		Hommes		
					Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	Moins de 35 ans	Plus de 35 ans	
1	28/02/2022 au 02/03/2022	DENGUELE	Folon	Minignan	1	6	8	22	37
2	28/02/2022 au 02/03/2022	SAVANE	Tchologo	Ferkéssédougou	21	34	21	18	94
3	28/02/2022 au 02/03/2022	SAVANE	Bagoué	Boundiali	10	12	13	30	65
4	28/02/2022 au 02/03/2022	SAVANE	Poro	Korogho	2	6	12	37	57
5	28/02/2022 au 02/03/2022	DENGUELE	Kabadougou	Odienné	1	12	3	33	49
6	28/02/2022 au 02/03/2022	ZANZAN	Boukani	Bouna	11	32	14	42	99
TOTAL PAR TRANCHE D'AGE					46	102	71	182	401
POURCENTAGE					11,47	25,44	17,71	45,39	100
TOTAL PAR SEXES					148		253		401
POURCENTAGE PAR SEXES					36,91		63,09		100

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

---- oooo ----

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

---- oooo ----

**PROJET DE CONNECTIVITE INCLUSIVE ET D'INFRASTRUCTURES RURALES DANS LE
NORD DE LA COTE D'IVOIRE
(PROCIR)**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DU CADRE POLITIQUE DE
REINSTALLATION (CPR)**

TERMES DE REFERENCE

JANVIER 2022

Sommaire

<u>1. CONTEXTE GENERAL</u>	122
<u>2. CADRE INSTITUTIONNEL DU PROJET</u>	123
<u>3. OBJECTIF DU CPR</u>	124
<u>4. DEMARCHE METHODOLOGIQUE</u>	125
<u>5. TÂCHES ET ETENDUE DE LA MISSION DU CONSULTANT</u>	125
<u>6. RESULTAT ATTENDU</u>	126
<u>7. CONDITIONS DE LA CONSULTATION / EXÉCUTION DES TÂCHES</u>	128
<u>8. PROFIL DU CONSULTANT</u>	129
<u>10. LIVRABLES ET DUREE DE L'ETUDE</u>	129
<u>11. MÉTHODE DE SÉLECTION ET DOSSIER DE CANDIDATURE</u>	131
<u>12. CONFIDENTIALITE</u>	131

1. CONTEXTE GENERAL

1.1. Contexte objectif du projet

Après les crises socio-politiques qui ont porté un coup d'arrêt à son développement, la Côte d'Ivoire a retrouvé la stabilité et renoué progressivement avec la prospérité. Jusqu'en 2019, le pays était devenu une des économies à la croissance la plus rapide d'Afrique subsaharienne, avec une croissance du PIB réel par habitant de 5,7% en moyenne. Sur la base du seuil de pauvreté national, le taux de pauvreté a diminué, passant d'un taux estimé à 55% en 2011 à 39% en 2018. Toutefois, des disparités régionales persistent, les taux de pauvreté les plus élevés étant enregistrés dans les régions de l'Ouest et du Nord. En effet, dans les régions du Nord, les niveaux de pauvreté sont parmi les plus élevés du pays. Dix des onze régions du Nord ont des taux de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale, et cinq des dix régions les plus pauvres du pays se trouvent au Nord. On estime à 51% le taux de pauvreté pour les régions du Nord, contre 37% pour le reste du pays, par rapport à une moyenne nationale de 39%. Comme dans les autres régions du pays, les niveaux de pauvreté sont plus élevés dans le Nord rural, où le taux de pauvreté atteint 57%, que dans le Nord urbain, où le taux de pauvreté est de 40%. Parmi les régions du Nord, il existe une hétérogénéité spatiale, les régions du Nord-ouest limitrophes de la Guinée, comme le Kabadougou et le Bafing, étant plus pauvres que les autres.

Ce niveau de pauvreté est la résultante des difficultés d'accès aux infrastructures de bases à savoir : route, écoles, centres de santé, couverture numérique, opportunités économiques etc.

Pour pallier cette insuffisance, la Côte d'Ivoire a sollicité un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet de connectivité inclusive et d'infrastructures rurales dans le nord de la Côte d'Ivoire (PROCIR), plus précisément sur les six (06) régions frontalières (Bagoue, Bounkani, Folon, Kabadougou, Poro et Tchologo) et une possible ouverture plus tard sur les cinq autres régions (Bafing, Bere, Gontoungo, Hambol, et Worodougou).

1.2. Objectifs du projet

Ce projet a pour objectifs :

- de réduire la pauvreté et la fragilité en milieu rural
 - ✓ offrir un accès inclusif, sûr, durable et résilient aux écoles, aux centres de santé et aux opportunités économiques
 - ✓ renforcer la cohésion sociale et le développement territorial
 - ✓ mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques

- d'améliorer la gestion des routes rurales
 - ✓ finaliser et adopter la stratégie des routes rurales,
 - ✓ Accompagner l'implémentation de la stratégie (y compris la gouvernance du Fonds d'entretien routier (FER))
 - ✓ renforcer les capacités des acteurs, publics et privés pour une gestion efficiente des routes rurales

1.3. Activités du projet

Les activités du projet se déclinent en trois (3) volets à savoir :

- a. *Volet connectivité rurale* : vise à améliorer la connectivité dans les zones rurales, pour une meilleure accessibilité physique aux écoles, centres de santé, marchés ruraux et urbains, comprenant les activités suivantes : (i) aménagement, réhabilitation et entretien de routes rurales stratégiques ; (ii) entretien de routes rurales déjà réhabilitées (iii) petites interventions sur les routes rurales non stratégiques. Ces travaux comporteraient également des aménagements spécifiques pour renforcer la sécurité routière et la résilience des routes et des populations aux changements climatiques à travers une meilleure gestion des eaux de ruissellement (avec en particulier l'approche « Green Roads

For Water), ainsi que la protection du patrimoine routier (barrières de pluies). Il sera également exploré la possibilité de saisir l'opportunité des travaux routiers pour poser l'infrastructure passive destinée à accueillir la fibre optique, ce qui pourrait servir d'incitation pour les opérateurs de connectivité numérique.

- b. *Volet Infrastructure Rurale* : vise à optimiser l'impact des interventions sur les infrastructures routières, à travers diverses activités complémentaires : (i) aménagement/réhabilitation de marchés ruraux, équipements de stockage et plateformes de groupage pour renforcer la chaîne logistique agricole et ainsi réduire les pertes post-récolte ; (ii) infrastructures diverses pour renforcer la cohésion sociale dans les zones rurales (réhabilitation de bâtiments, aménagement de points d'eau, points de lavage des mains, toilettes, clôtures et autres dans les écoles et centres de santé ruraux, petites infrastructures en appui aux initiatives communautaires, fournitures diverses y compris équipements numériques, petites extensions d'eau et d'électricité etc.) ; (iii) plantation d'arbres et création de bosquets pour contribuer au programme REDD+ de reforestation du pays, pour une meilleure résilience aux changements climatiques ; (iv) infrastructures (voirie, drainage, éclairage public et.) dans les centres urbains de niveau tertiaire afin de renforcer les dynamiques territoriales ; et (v) appui au développement des Moyens Intermédiaires de Transport (MIT) à travers une opération pilote en faveur de groupements féminins.
- c. *Volet Assistance Technique* : appui institutionnel et contribution à la gestion du projet, comportant des activités « transversales » à celles présentées ci-dessus : (i) appui à la finalisation de la stratégie des routes rurales, en partant du projet de stratégie de 2018 et des recommandations de l'étude sur la connectivité rurale dans le Nord de la Côte d'Ivoire ; (ii) l'appui à la gestion du secteur routier (renforcement des outils de gestion des réseaux routiers, amélioration de la gouvernance du FER etc.) ; (iii) renforcement des capacités des acteurs publics et privés en matière de conception et exécution des travaux de routes rurales, y compris en ce qui concerne les mesures d'adaptation et de résilience aux changements climatiques ; (iv) appui à l'élaboration du plan d'adaptation du secteur des transports aux changements climatiques.

1.4. Justification de l'élaboration Cadre de Politique de Réinstallation (CPR)

Dans l'optique de prévenir et d'atténuer les éventuelles incidences négatives qui pourraient découler de la mise en œuvre de ce projet sur l'environnement socioéconomique, il s'avère opportun d'élaborer un Cadre Politique de Réinstallation (CPR) et ce, conformément à la législation ivoirienne et à la norme environnementale et sociale (NES) n°5 de la Banque mondiale, relative à l'acquisition de terres, restrictions à l'utilisation de terres et réinstallation involontaire.

C'est dans ce contexte et en vue de satisfaire à ce préalable que les présents termes de référence (TDR) sont élaborés pour recruter un Consultant individuel pour l'élaboration du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) des personnes susceptibles d'être affectées par ce projet.

2. CADRE INSTITUTIONNEL DU PROJET

- **Le Maître d'Ouvrage** : Le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier ;
- **Le Comité de Pilotage** : composé du : (i) Ministère du Plan et du Développement ; (ii) Ministre de l'Économie et des Finances, (iii) Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre Chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, (iv) Ministre des Eaux et Forêts ; (v) Ministre de la Construction, du Logement et de la Planification Urbaine, (vi) Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (vii) Ministre de l'Économie Numérique, des Télécommunications

et de l'Innovation (viii) Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (ix) Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (x) Ministre de l'Equipeement et de l'Entretien Routier , (xi) Ministre de l'agriculture et du développement rural,(xii) Ministère des Eaux et Forêts.

Ce comité a pour mission la supervision générale du projet ; c'est l'organe de décision au niveau stratégique ;

- **L'Unité de Coordination du Projet (UCP)** : L'UCP sera la Cellule de Coordination du Projet de renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire. Elle gèrera le projet au niveau central, en coordonnant la mise en œuvre globale des activités du projet.
- **Les Agences d'exécution** : Elles seront en charge de la mise en œuvre de chaque activité du projet relevant de leur mandat institutionnel.
- **Services de consultants pour la supervision, le contrôle technique et l'audit** : à recruter ;
- **Les entreprises** : à recruter ;

3. OBJECTIF DU CPR

Le CPR est un document par le biais duquel le Gouvernement ivoirien s'engage formellement à respecter, selon les exigences et les standards de la Banque mondiale, les droits de compensation de toute personne ou entité potentiellement affectées par le projet financé ou cofinancé par la Banque mondiale.

Il a pour objectif général de fixer les principes et procédures à suivre en vue de l'identification et de l'indemnisation / compensation des personnes ou groupes susceptibles d'être négativement affectées par le projet au regard de la législation ivoirienne et de la Norme environnementale et social (NES) 5 du Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale relative à l'acquisition de terres, restrictions à l'utilisation de terres et réinstallation involontaire.

Les objectifs spécifiques du CPR du projet sont :

- (i) Préparer un instrument de sauvegarde concis et pratique, prêt à être mise en œuvre (non un document académique) ;
- (ii) Faire une brève description du projet et des composantes, investissements ou activités nécessitant une réinstallation physique et/ou économique, temporaire ou permanente, des populations ;
- (iii) d'identifier les impacts potentiels liés à la mise en œuvre des activités du projet
- (iv) Clarifier les principes et objectives qui doivent guider l'élaboration et la mise en œuvre du processus de la réinstallation,
- (v) Présenter les dispositions organisationnelles, qui incluent le cadre politique, juridique et institutionnel devant être appliqués au projet.
- (vi) Faire une analyse comparative entre le cadre juridique ivoirien régissant la propriété et l'expropriation pour cause d'utilité publique, et les exigences de la NES n° 5 du CES de la Banque mondiale et proposer des mesures pour combler les lacunes identifiées le cas échéant ;
- (vii) Proposer les critères d'éligibilité, les principes d'indemnisation, modalités compensation et accompagnement des PAP ;
- (viii) Préciser les mesures de réinstallation, d'accompagnement et /ou d'assistance qui devront être appliquées aux PAP selon la nature de l'impact ou perte de biens
- (ix) Déterminer les principes et procédures qui guideront la préparation, l'approbation et la mise en œuvre des éventuels Plans d'Action de Réinstallation ;
- (x) Préciser les mesures de réinstallation, d'accompagnement et /ou d'assistance qui devront être appliquées aux PAP selon la nature de l'impact ou perte de biens
- (xi) Indiquer les dispositions à prendre pour assurer la participation des différentes parties prenantes, y compris les PAP, les femmes et les personnes vulnérables, au processus de réinstallation ;
- (xii) Décrire les arrangements institutionnels de mise en œuvre du CPR en clarifiant les rôles

et responsabilités de toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet ;

- (xiii) Identifier les acteurs et entités impliqués dans chacune des étapes : évaluation sociale, préparation et approbation des TDRs et des rapports d'Etude Sociale et de PAR ;
- (xiv) Résumé de résultats de consultations ;
- (xv) Proposer un mécanisme de gestion des plaintes et litiges ainsi que les voies de recours sont mises en place et diffusés pour les personnes affectées et les personnes chargées de traiter les plaintes ;
- (xvi) Proposer un budget.

4. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le consultant devra présenter une démarche méthodologique claire notamment la recherche documentaire, effectuer des visites de terrain et organiser des rencontres avec les principaux acteurs concernés.

Pendant l'exécution de la mission, le consultant adoptera également une démarche participative. Cela consistera en l'organisation de consultations et d'entretien qui garantiront le dialogue et la participation de tous les acteurs et populations concernés. Pour ce faire, des consultations publiques avec les parties prenantes et les populations susceptibles d'être affectées, ainsi que l'information fournie à ces populations et autres devront être organisées par le consultant et être retranscrits dans le rapport du CPR. Il prendra aussi attache avec les instances de pilotage du projet pour des entretiens.

5. TÂCHES ET ETENDUE DE LA MISSION DU CONSULTANT

Le Consultant en charge d'élaborer le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) des personnes affectées par le Projet connectivité, aura pour tâches de :

- examiner des différents documents préparés ou en cours de préparation dans le cadre de la préparation du Projet (la note conceptuelle du projet, les aide-mémoires de missions, etc.) ;
- faire une brève description du projet et des composantes nécessitant une réinstallation des populations,
- faire l'analyse comparative du cadre juridique ivoirien en matière réinstallation et la norme environnementale et sociale N°5 : acquisition de terres, restrictions à l'utilisation de terres et réinstallation involontaire;
- conduire les consultations avec les parties prenantes, notamment : l'Agence Gestion des routes (AGEROUTE), le Fond d'Entretien Routier (FER), Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) l'Organisation Interprofessionnelle Agricole dans la filière Coton de Côte d'Ivoire (INTERCOTON) le Société de Développement des Foret (SODEFOR), Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM), Ministère de l'environnement, ministère de l'agriculture, Ministère de Construction, Logement et Urbanisme (MCLU), ANDE, autorités administratives et traditionnelles locales, communautés riveraines locales, les Conseils régionaux et communes
- identifier des stratégies pour éviter toute réinstallation involontaire liée aux activités du projet. Si cela n'est pas évitable, proposer des mesures d'atténuation et de compensation, y compris des mesures de restauration des moyens de subsistance ;
- identifier les enjeux sociaux et faire un inventaire des personnes et biens pouvant être affectés par le projet,
- faire une estimation des biens et personnes susceptibles d'être affectés par le projet et du budget d'indemnisation/ compensation,

- décrire le processus de préparation et de mise en œuvre des Plans d'Action de Réinstallation (PAR) ;
- indiquer des méthodes d'évaluation des biens affectés ;
- proposer les procédures de compensation, d'accompagnement et de restauration de moyens de vie et/ou d'assistance des populations potentiellement affectées que le Projet suivra, une fois que les activités ou composantes du Projet, sujets de déplacements seront identifiés avec précision;
- indiquer les procédures à suivre pour l'élaboration des mesures de restauration des moyens de subsistance
- indiquer s'il aura l'acquisition de terre dans le cadre du projet et déterminer les procédures à suivre,
- faire une description du processus d'exécution, mettant en relation la mise en œuvre de la réinstallation/compensation avec les travaux de génie civil (libération des emprises) ;
- proposer un mécanisme de gestion des plaintes en tenant compte des réalités sociologiques des zones d'intervention du projet,
- proposer un cadre de consultation des parties prenantes et des personnes susceptibles d'être affectées en tenant compte des réalités sociologiques des zones d'intervention,
- faire l'analyse situationnelle des questions liées au genre dans les zones d'intervention du projet et proposer des mesures pour éviter les discriminations dans les consultations et compensations,
- évaluer les possibles risques des Violences Basées sur le Genre (VBG), notamment d'exploitation et d'abus sexuels et de harcèlement sexuel (EAS/HS) dans le processus PAR, inclus des consultations, recensement et évaluation des biens, des compensations et paiements et comment le projet et proposer un cadre de gestion,
- définir clairement les critères de vulnérabilité et proposer des mesures spécifiques pour des personnes qui sont vulnérable ou qui seraient rendues vulnérables du fait du projet,
- proposer les arrangements organisationnels et institutionnels nécessaires à la mise en œuvre du cadre de politique de réinstallation des populations dans le cadre du Projet ;
- proposer des mesures de renforcement des capacités humaines et techniques des acteurs de mise en œuvre des PAR à savoir : comités de suivi, cellules d'Exécution et les structures déconcentrées (mairies, conseillers régionaux etc.) et évaluer leurs coût, pour une meilleure prise en charges des questions liées aux PAR,
- évaluer le coût de fonctionnement des structures de de mise en œuvre des PAR et de gestion des plainte et proposer un cadre de financement,
- proposer des Termes de référence type pour l'élaboration des Plans de Réinstallation assortis des modalités de préparation, de revue, de validation, d'approbation et de suivi de mise en œuvre.

6. Contenu indicatif du CPR

Le rapport devrait essentiellement se focaliser sur les résultats pertinents, conclusions et recommandations. Le CPR devrait au moins contenir les éléments suivants :

- Sommaire
- Introduction de l'objet de la mission, du rapport, et de définitions clés
- Résumé exécutif en français
- Résumé exécutif en Anglais
- Brève description du projet et de sa zone d'intervention

- Impacts potentiels du projet sur les personnes, les biens, les moyens de subsistances, incluant l'estimation de la population déplacée et catégories des personnes et biens affectées (dans la mesure où cela peut être estimé/prévu),
- Contexte légal et institutionnel des aspects d'acquisition de terre, expropriation et de propriétés foncières, y compris une description détaillée de l'expropriation pour cause d'utilité publique en Côte d'Ivoire (les différentes étapes et responsabilités, la durée moyenne de chaque étape, les risques, l'acte de transfert effectif de propriété entre l'expropriant et l'exproprié, etc.,
- Principes, objectifs, et processus de réinstallation, avec référence à la NES n°5. « Acquisition de terre, restriction d'accès à l'utilisation de terres et réinstallation » de la Banque mondiale ;
- Matrice de convergence et divergence et applicabilité des politiques, et proposition de la procédure harmonisée à appliquer dans le cadre du projet (procédure nationale plus exigeante de la politique de la Banque incluant les étapes et responsabilités, etc.)
- Préparation, revue, et approbation du PAR (un plan détaillé du PAR devra être fourni en annexe)
- Critères d'éligibilité pour diverses catégories de personnes affectées.
- Méthodes d'évaluation des biens et détermination des taux de compensation.
- Processus de consultation avec les PAP et méthodes de consultations des personnes affectées avec leurs participations.
- Résultats des consultations avec les parties prenantes pour la préparation du CPR (société civile, administration, collectivités et PAP) au niveau local, régional et national ;
- Mécanisme d'identification, assistance, et disposition à prévoir dans le PAR pour l'appui des groupes vulnérables identifiés.
- Elaboration du mécanisme de gestion et règlement des plaintes et voies de recours,
- Analyse situationnelle des questions liées au genre,
- Dispositif de prise en charge des Violences Basées sur le Genre (VBG) dans le processus des consultations et des compensations ;
- Dispositif institutionnel pour la mise en œuvre du CPR.
- Dispositif du suivi et évaluation de la mise en œuvre du PAR et rôle de chaque acteur
- Budget et sources de financement (incluant les procédures de paiement).
- Conclusion
- Annexes
 - extrait des outils de collecte des données
 - TDR relatifs au recrutement d'un consultant pour la réalisation d'un PAR

- fiche d'analyse sociale des sous -projets pour l'identification des cas de réinstallations involontaires.
- fiches de plainte
- une représentation schématique du mécanisme de gestion des plaintes
- modèle de PV de consultation publique
- modèle de guide d'entretien pour les consultations publiques
- Les PV et images des consultations avec les structures consultées avec l'accent mis sur les PAP, les préoccupations exprimées.
- Listes des personnes et structures consultées avec leurs signatures et contact
- Présents termes de référence de la mission relative à l'élaboration du CPR.

7. CONDITIONS DE LA CONSULTATION / EXÉCUTION DES TÂCHES

Le (la) consultant (e) devra fournir une note méthodologique contenu dans son offre technique, qui comportera les grandes lignes qu'il (elle) prévoit d'utiliser pour la conduite de l'étude, la démarche de consultation et d'entretien qui garantira le dialogue et la participation de tous les acteurs concernés par le projet (en phase d'exécution de la mission) et un calendrier de mise en œuvre de la mission. Il (elle) devra utiliser des documents et informations appropriés du commanditaire, des partenaires et d'autres sources, ainsi que de son expérience personnelle, des contacts, et des références sur des activités similaires réalisés dans le pays ou dans la sous-région. Au début du contrat, le consultant préparera un rapport démarrage, en adaptant la note méthodologique préparée pour la soumission technique. Le plan d'action doit contenir les outils de collecte (questionnaire, guide d'entrevue), la liste des documents reçus et ceux attendus, etc. Il proposera le plan d'engagement des parties prenantes pour cette mission pour assurer des consultations et des entretiens qui garantira le dialogue et la participation de tous les acteurs concernés par le Programme. Le rapport démarrage comprendra également le plan de rédaction du rapport intérimaire. Il mettra également en évidence les structures impliquées dans la validation du rapport.

Aussi, sur la base de la documentation existante, des visites de terrain et des rencontres avec les principaux acteurs concernés, le (la) consultant(e) fera-t-il (elle) une étude de la documentation du Projet et aura des entretiens avec les autorités compétentes à tous les niveaux: les équipes chargées de la préparation des projets, les institutions responsables de la législation et des procédures de réinstallation et d'indemnisation.

Des renseignements supplémentaires peuvent également être exigés pour être recueillis pour le document de CPR. Le consultant devrait proposer dans sa méthodologie toutes les études complémentaires nécessaires, par exemple :

- une étude de marché des terres, des cultures, de la structure qui peuvent être potentiellement perturbées par le projet pour s'assurer que les taux d'indemnisation sont des taux de remplacement.
- étude de l'utilisation des terres / régime foncier, des règles de transfert des terres, etc. dans la zone du projet.

NB : Il convient de préciser que la qualité de la note méthodologique sera un critère considéré dans l'évaluation de l'offre technique du consultant.

Pendant l'exécution de la mission, le consultant adoptera également une démarche de consultation et d'entretien qui garantira le dialogue et la participation de tous les acteurs concernés par le Programme.

8. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant individuel doit :

- être un Consultant individuel,
- être titulaire d'un BAC+ 5 ans en sciences sociales (Sociologie, Anthropologie, Géographie, Droit, ou de toute autre discipline connexe) au moins ou équivalent,
- avoir capitalisé une expérience de dix (10) ans d'expérience en réinstallation or des études sociales ou socio-économiques,
- connaissance du nouveau Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale, en particulier NES 5 relatif à l'acquisition de terres, restrictions à l'utilisation de terres et réinstallation involontaire (atout);
- avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, au moins cinq (05) Plans d'Actions de Réinstallation dont au moins trois (03) Plans d'Actions de Réinstallation relatifs à des projets financés par des partenaires techniques et financiers internationaux ;
- avoir réalisé en tant que chef de mission au cours des cinq (05) dernières années, au moins trois (03) Plans d'Action de Réinstallation ou Cadre de Politique de Réinstallation relatifs à des projets financés par des partenaires techniques et financiers internationaux ;
- avoir réalisé au moins trois (03) Plans d'Action de Réinstallation ou Cadres de Politique de Réinstallation en Cote d'Ivoire ;

- expérience significative dans les domaines de la consultation inclusive, de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- avoir une bonne maîtrise la législation ivoirienne en matière de compensation et d'indemnisation ;
- expérience dans l'élaboration des mécanismes de gestion des plaintes ;
- excellente connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;
- français courant (écrit et parlé).

10. LIVRABLES ET DUREE DE L'ETUDE

➤ Livrables

En considérant T0 comme la date de notification de l'ordre de service de démarrage du CPR, le délai retenu pour la finalisation complète du CPR est quarante-cinq (45) jours. Le calendrier retenu est le suivant :

- T0 : Rencontre de cadrage ;
- T0+3 jours : Un rapport de démarrage incluant son programme de travail ;
- T0 +35 jours : production du rapport provisoire v0 du CPR en 10 copies couleurs et 4 copies numériques sur USB ;
- T0 +36 jours : Atelier de restitution

- T0 + 40 jours : prise en compte des commentaires et production du rapport provisoire v1 (15 copies et en version numérique sur USB)
- T0 +45 jours : prise en compte des commentaires et production du rapport final du CPR à fournir en dix (10) exemplaires physiques et en dix (10) versions sur clé USB

NB : Le CPR ne doit pas dépasser 60 pages hormis les résumés et les annexes

La langue utilisée pour le rapport sera le Français avec une traduction en anglaise du résumé exécutif.

➤ **Durée**

Sous la supervision de la Cellule de Coordination du projet et de la Banque mondiale, l'étude sera conduite en quarante-cinq (45) jours y compris la consultation et la restitution de l'étude.

➤ **Obligations du Maître d'œuvre**

Le MEER fournira une lettre d'introduction au Consultant et mettra à sa disposition tous les documents techniques et administratifs existants et nécessaires à la réalisation de sa mission. En particulier, le MEER remettra au Consultant l'ensemble des études antérieures disponibles, ainsi que les données les plus récentes disponibles sur la zone du projet s'il détient ces informations. L'utilisation de ces documents devra rester confidentielle et strictement réservée au cadre du Projet.

Ainsi, les documents suivants seront remis au Consultant :

- la note conceptuelle du projet ;
- tout autre document pertinent pour un bon déroulement de la mission.

➤ **Obligations du Consultant**

Pendant toute la durée de sa mission, le Consultant collaborera étroitement avec les services de l'Etat ou Consultants chargés de la préparation du Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et du Plan de mobilisation de parties prenantes (PMMP). Le Consultant s'assurera que le CPR est cohérent avec le CGES et le PMPP.

Le Consultant collaborera également avec les services suivants pour la préparation du CPR :

- la cellule de coordination du MEER;
- les Ministères techniques pouvant intervenir sur certains aspects du projet. Il s'agit notamment du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, du Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; Ministère d'Agriculture etc
- les structures administratives et collectivités locales : Préfectures, Sous-préfecture, du Nord ;
- les ONG/OSC intervenant dans la zone du projet ;
- les communautés locales et surtout riveraines des zones des travaux.

Le Consultant devra mobiliser tous les moyens humains, financiers et matériels nécessaires à l'accomplissement de sa mission dans les meilleures conditions possibles (téléphone portable, connexion Internet, et disposer du transport sûr pour les missions de terrain).

Le Consultant fera la restitution des résultats de l'étude auprès des communautés concernées. Les procès-verbaux des séances de restitution doivent être joints au rapport ainsi que la liste de présence des participants.

Par ailleurs, ce dernier fera un usage confidentiel des informations reçues du MEER. Le Consultant s'acquittera de sa mission dans les règles de l'art et maintiendra une communication permanente et satisfaisante avec le MEER.

11. MÉTHODE DE SÉLECTION ET DOSSIER DE CANDIDATURE

Le recrutement sera effectué par Sélection de Consultant Individuel par mise en concurrence restreinte sur la base des procédures définies dans les Directives Passation des Marchés dans le cadre du Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de la Banque mondiale version de Juillet 2016, révisions en Novembre 2017, Août 2018 et Octobre 2020.

Le consultant sera recruté sur la base de ses qualifications académiques et expériences professionnelles pertinentes, et de sa capacité à réaliser la mission. Les candidats devront fournir un Curriculum Vitae comprenant, entre autres, une matrice décrivant les missions analogues : élaboration de CPR, avec l'ensemble des indications permettant d'en apprécier la pertinence : Client, nature exacte des prestations, nature des travaux concernés, période, montant du contrat, durée de la mission, etc. Ils devront joindre les copies des diplômes, des attestations des missions similaires etc.

12. CONFIDENTIALITE

Les documents et autres informations ayant servi à la rédaction du rapport tout comme ce dernier, restent la propriété exclusive du projet. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du projet.

ANNEXE_ ORIENTATIONS POUR LA CONDUITE DES CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES EN SITUATION DE CRISE COVID 19

- Identifier et examiner les activités prévues dans le cadre du projet nécessitant l'engagement des parties prenantes et des consultations publiques.
- Évaluer le niveau d'engagement direct proposé avec les parties prenantes, y compris le lieu et la taille des rassemblements proposés, la fréquence d'engagement, les catégories de parties prenantes (internationales, nationales, locales), etc.
- Évaluer le niveau de risque de transmission du virus pour ces engagements et la manière dont les restrictions en vigueur dans le pays / la zone du projet affecterait ces engagements.
- Identifier les activités du projet pour lesquelles la consultation/engagement est essentiel et ne peut être reporté sans avoir un impact significatif sur le calendrier du projet. Par exemple, la sélection des options de réinstallation par les personnes affectées pendant la mise en œuvre du projet. En fonction de l'activité spécifique, envisager des moyens viables pour obtenir la contribution nécessaire des parties prenantes ;
- Évaluer le niveau de pénétration des TIC parmi les principaux groupes de parties prenantes, afin d'identifier le type de canaux de communication qui peuvent être utilisés efficacement dans le contexte du projet.

Sur la base de ce qui précède, voici quelques éléments à prendre en compte lors de la sélection des canaux de communication, à la lumière de la situation actuelle de COVID-19 :

- Éviter les rassemblements publics (en tenant compte des restrictions nationales), y compris les audiences publiques, les ateliers et les réunions communautaires ;
- Si des réunions plus restreintes sont autorisées, mener des consultations en petits groupes, comme des réunions de groupes de discussion ;
- Diversifier les moyens de communication et s'appuyer davantage sur les médias sociaux et les canaux en ligne. Lorsque cela est possible et approprié, créer des plateformes en ligne et des groupes de discussion spécialisés adaptés à l'objectif, en fonction du type et de la catégorie de parties prenantes ;
- - Utiliser les canaux de communication traditionnels (télévision, journaux, radio, lignes téléphoniques dédiées et courrier) lorsque les parties prenantes n'ont pas accès aux canaux en ligne ou ne les utilisent pas fréquemment. Les canaux traditionnels peuvent également être très efficaces pour transmettre des informations pertinentes aux parties prenantes, et leur permettre de faire part de leurs réactions et suggestions ;
- Lorsqu'un engagement direct avec les personnes affectées ou les bénéficiaires d'un projet est nécessaire, comme ce serait le cas pour la préparation et la mise en œuvre des plans d'action de réinstallation et les actions de sensibilisation, identifier les canaux de communication directe avec chaque foyer affecté par une combinaison spécifique de messages électroniques, de courrier, de plateformes en ligne, de lignes téléphoniques dédiées avec des opérateurs bien informés ;
- Chacun des canaux d'engagement proposés doit clairement préciser comment les parties prenantes peuvent fournir des informations en retour et des suggestions.

COMPOSANTE	SOUS-COMPOSANTE	ACTIVITES SOURCES D'IMPACTS	ANALYSE EVENTUELLE POUR UNE REINSTALLATION
Composante 1 : Mise à niveau et réhabilitation inclusive et résiliente de l'infrastructure de connectivité rurale	Sous-composante 1.1 :	Réhabilitation des routes	<p>Les travaux de réhabilitation des routes, pourraient engendrer des impacts sur des terres, des infrastructures à usage d'habitation ou commerciale, des activités commerciale et/ou agricole, et entraîner des déplacements économiques et /ou physiques des populations installées dans l'emprise de la route, les zones de déviations ou les sites d'meprunts.</p> <p>Ces travaux sont donc susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur le milieu humain et engendrer la réinstallation.</p>
	Sous-composante 1.2 :	Construction/Réhabilitation de traversées de rivières	<p>Les travaux de construction/réhabilitation des traversées de rivières comprennent des chaussées, des gués, des ponceaux en caisson ainsi que des petits ponts et également des interventions de base sur les sections de route concernées (ouverture, reprofilage léger et création de drainage). Ainsi ces travaux pourraient entraîner des impacts négatifs sur les cultures ainsi que d'autres biens situés dans l'emprise des travaux (bâtiments à usage commercial ou d'habitation, activités ommerciales, etc.).</p>
Composante 2 : Appui à l'entretien des routes	-	Travaux d'entretien des routes	Aucun aspect lié à la réinstallation
		Préparation ou mis à jour des plans directeurs d'urbanisme et d'assainissement et d'autres instruments de planification locale assortis d'un programme d'investissements prioritaires pour chaque ville ainsi que des études techniques détaillées.	Aucun aspect lié à la réinstallation
Composante 3 : Infrastructures rurales	Sous-composante 3.1 : Modernisation de la chaîne logistique	Construction de hangars et de petites installations de stockage et de transformation.	Cette activité pourrait nécessiter des acquisitions de terres pour l'implantation des hangars et des installations de stockage et entraîner de ce fait, des déplcements économiques et/ou physiques de populations.
		Construction d'infrastructures de base	Cette activité comprend la réalisation de voies internes, d'installations d'eau et d'assainissement , d'infrastructures de drainage, d'installations pour la manutention spécialisée des produits agricoles et pourrait nécessiter l'acquisition de terre

COMPOSANTE	SOUS-COMPOSANTE	ACTIVITES SOURCES D'IMPACTS	ANALYSE EVENTUELLE POUR UNE REINSTALLATION
			ou entrainer des perturbations d'activités et des pertes de revenus.
	Sous-composante 3.2 : Renforcement de la cohésion sociale dans les zones rurales	Renforcement des relations et consolidation de la confiance entre les populations et les autorités publiques, amélioration de la sécurité et contribution à la prévention des conflits dans les zones rurales.	Aucun aspect lié à la réinstallation
		Fourniture de services aux populations rurales	Cette fourniture comprend des activités de construction/réhabilitation de points d'eau, de lavage et de toilette, de clôtures, de raccordement à l'énergie, de construction/réhabilitation d'équipements et d'infrastructures publics, etc. Ainsi, la réalisation de ces différentes activités est susceptible d'engendrer des impacts sur les terres et autres biens situés sur les sites qui seront retenus pour ces investissements, ainsi que des perturbations d'activités.
	Sous-composante 3.3 : amélioration de la résilience au changement climatique	Plantation d'arbres dans les écoles	Aucun aspect lié à la réinstallation
		Travaux de gestion des eaux pluviales dans ou autour des villages	La réalisation de bassins ou d'étangs pour la rétention des eaux pluviales est susceptible d'engendrer des impacts sur les terres, les activités agricoles ou autres activités menées sur les sites concernés.
Composante 4 : Appui au cadre institutionnel, à la stratégie sectorielle et à la gestion du projet	Sous-Composante 4.1 : Appui à l'amélioration du cadre institutionnel et de la stratégie sectorielle.	Définition de normes techniques pour les routes rurales	Aucun aspect lié à la réinstallation
		Révision du cadre institutionnel pour rationaliser les interventions dans le secteur des routes rurales, avec l'implication de toutes les parties prenantes, y compris les conseils régionaux et le secteur privé (Interprofessions agricoles, secteurs forestier et minier)	Aucun aspect lié à la réinstallation

COMPOSANTE	SOUS-COMPOSANTE	ACTIVITES SOURCES D'IMPACTS	ANALYSE EVENTUELLE POUR UNE REINSTALLATION
		Exploration de différents mécanismes pour améliorer le financement de la construction et de l'entretien des routes rurales dans le cadre de la gouvernance.	Aucun aspect lié à la réinstallation
	Sous-composante 4.2 : Renforcement des capacités	Organisation de formations sur diverses thématiques	Aucun aspect lié à la réinstallation
		Organisation de voyages d'études dans d'autres pays	Aucun aspect lié à la réinstallation
		Révision du cadre institutionnel pour rationaliser les interventions dans le secteur des routes rurales, avec l'implication de toutes les parties prenantes, y compris les conseils régionaux et le secteur privé (Interprofessions agricoles, secteurs forestier et minier)	Aucun aspect lié à la réinstallation
		Exploration de différents mécanismes pour améliorer le financement de la construction et de l'entretien des routes rurales dans le cadre de la gouvernance.	Aucun aspect lié à la réinstallation
	Sous-composante 4.3. Assistance technique et audits	Financement de l'assistance technique à l'UCP et réalisation des audits externes financiers, techniques, environnementaux et sociaux, et de sécurité routière.	Aucun aspect lié à la réinstallation
Sous-composante 4.4 Gestion de Projet	Paiement des salaires et frais de déplacement du personnel de l'UCP et des agences d'exécution, coût de fonctionnement, etc.	Aucun aspect lié à la réinstallation	
Composante 5 : Composante de réponse d'urgence contingente (0 million de dollars US)	-	Intervention en cas de besoin urgent d'assistance en raison d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine ou d'un conflit.	Les travaux de construction d'aménagement et de réhabilitation des infrastructures post-catastrophe naturelle ou d'origine humaine ou lié à un conflit pourraient entraîner des expropriations pour la mise en place des sites d'urgence et avoir à terme des impacts négatifs sur le milieu humain en termes de destruction de cultures, de bâtis lors l'élargissement de l'emprise technique des travaux.
		Réaffectation des fonds du projet en cas de contraintes de capacité en raison de la fragilité ou de vulnérabilités spécifiques de l'Emprunteur.	Aucun aspect lié à la réinstallation

Table des matières

SOMMAIRE	Erreur ! Signet non défini.
LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES	Erreur ! Signet non défini.
Liste des tableaux	Erreur ! Signet non défini.
EXECUTIVE SUMMARY	Erreur ! Signet non défini.
RESUME EXECUTIF	Erreur ! Signet non défini.
1. INTRODUCTION	Erreur ! Signet non défini.
1.1. Contexte et justification de la mission	Erreur ! Signet non défini.
1.2. Objectifs et justification du Cadre de Politique de Réinstallation ..	Erreur ! Signet non défini.
1.3. Méthodologie	Erreur ! Signet non défini.
2. DESCRIPTION DU PROJET	Erreur ! Signet non défini.
2.1. Objectifs du projet	Erreur ! Signet non défini.
2.2. Composantes, sous-composantes et activités du projet	Erreur ! Signet non défini.
2.3. Zones potentielles d'intervention du Projet	Erreur ! Signet non défini.
2.3.1. Localisation géographique de la zone du Projet	Erreur ! Signet non défini.
2.3.2. Généralités sur le profil biophysique et socio-économique de la zone du projet .	Erreur !
Signet non défini.	
2.4. Bénéficiaires du Projet	Erreur ! Signet non défini.
2.5. Composantes aboutissant éventuellement à la réinstallation des populations	Erreur ! Signet non défini.
2.6. Principales parties prenantes du projet	Erreur ! Signet non défini.
3. PRINCIPES, REGLES ET OBJECTIFS REGISSANT LA PREPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA REINSTALLATION INVOLONTAIRE	Erreur ! Signet non défini.
3.1. Principes et objectifs	Erreur ! Signet non défini.
3.2. Principes applicables	Erreur ! Signet non défini.
4. DESCRIPTION DES IMPACTS POTENTIELS DU PROJET .	Erreur ! Signet non défini.
4.1. Impacts positifs potentiels du Projet	Erreur ! Signet non défini.
4.1.1. Contribution à l'amélioration à l'accès aux services de base et à la résilience des villes	Erreur ! Signet non défini.
4.1.2. Contribution à l'amélioration de la résilience économique des jeunes, des femmes et personnes vulnérables	Erreur ! Signet non défini.
4.2. Impacts sociaux négatifs potentiels globaux du projet	Erreur ! Signet non défini.
4.3. Impact par sous composante et activités ou sous projets	Erreur ! Signet non défini.
4.4. Estimation du nombre de personnes potentiellement affectées et des types d'impacts probables	Erreur ! Signet non défini.
5. CADRES JURIDIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL LIES A L'EXPROPRIATION ET A LA REINSTALLATION	Erreur ! Signet non défini.
5.1. Cadre juridique national	Erreur ! Signet non défini.
5.1.1. Régime foncier national	Erreur ! Signet non défini.
5.1.1.1. Loi n° 2016-886 du 8 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire	Erreur ! Signet non défini.
5.1.1.2.Loi n° 2003-308 du 7 juillet 2 003 portant transfert et répartition de compétences de l'État aux Collectivités Territoriales	Erreur ! Signet non défini.
5.1.1.3.Loi n° 62-253 du 31 juillet 1962 relative aux plans d'urbanisme	Erreur ! Signet non défini.
5.1.1.4.Loi n° 2019-868 du 14 octobre 2019 modifiant la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural, telle que modifiée par les lois n° 2004-412 du 14 août 2004 et n° 2013-655 du 13 septembre 2013.	Erreur ! Signet non défini.
5.1.2. Occupation du domaine public	Erreur ! Signet non défini.

5.1.3.	Régime foncier national	Erreur ! Signet non défini.
5.1.4.	Compensation des plantes et récoltes	Erreur ! Signet non défini.
5.1.5.	Expropriation pour cause d'utilité publique	Erreur ! Signet non défini.
5.1.6.	Acquisition des terres détenues traditionnellement	Erreur ! Signet non défini.
5.1.7.	Norme Environnementale et Sociale N° 5 « Acquisition de terre, restriction d'accès à l'utilisation de terres et réinstallation » de la Banque mondiale	Erreur ! Signet non défini.
5.1.8.	Tableau de comparaison entre le cadre juridique de la Côte d'Ivoire et la NES 5 de la Banque mondiale	Erreur ! Signet non défini.
5.1.9.	Synthèse du tableau de comparaison entre le cadre juridique de la Côte d'Ivoire et la NES 5 de la Banque mondiale	Erreur ! Signet non défini.
5.2.	Cadre institutionnel	Erreur ! Signet non défini.
5.2.1.	Responsabilités du Comité de Pilotage	Erreur ! Signet non défini.
5.2.2.	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS)	Erreur ! Signet non défini.
5.2.3.	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	Erreur ! Signet non défini.
5.2.4.	Ministère d'État Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ...	Erreur ! Signet non défini.
5.2.5.	Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État	Erreur ! Signet non défini.
5.2.6.	Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU) ...	Erreur ! Signet non défini.
5.2.7.	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD)	Erreur ! Signet non défini.
5.2.8.	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier (MEER)	Erreur ! Signet non défini.
5.2.9.	Commission Administrative d'Indemnisation et de purge de droit coutumier ...	Erreur ! Signet non défini.
5.2.10.	Unité de Coordination du Projet (UCP)	Erreur ! Signet non défini.
5.2.11.	Collectivités territoriales	Erreur ! Signet non défini.
5.2.12.	Chefferies des villages	Erreur ! Signet non défini.
5.2.13.	Comités des quartiers concernés	Erreur ! Signet non défini.
5.2.14.	Organisations non gouvernementales (ONG)	Erreur ! Signet non défini.
5.2.15.	Entreprises	Erreur ! Signet non défini.
6.	PROCESSUS DE PREPARATION ET D'APPROBATION DES PLANS D'ACTION DE RÉINSTALLATION (PAR)	Erreur ! Signet non défini.
6.1.	Préparation, revue et approbation du Plan d'Action de Réinstallation	Erreur ! Signet non défini.
6.2.	Etapas indicatives de la réinstallation	Erreur ! Signet non défini.
7.	ELIGIBILITE	Erreur ! Signet non défini.
7.1.	Critères d'éligibilité	Erreur ! Signet non défini.
7.2.	Formes de pertes éligibles à la compensation	Erreur ! Signet non défini.
7.3.	Établissement d'une date butoir	Erreur ! Signet non défini.
8.	METHODES D'EVALUATION DES BIENS IMPACTES ET DETERMINATION DES COUTS DE COMPENSATION DES PERTES	Erreur ! Signet non défini.
8.1	Principes et barèmes d'indemnisation	Erreur ! Signet non défini.
8.2	Formes de compensations	Erreur ! Signet non défini.
8.3	Détermination du coût des compensations	Erreur ! Signet non défini.
8.3.1.	Compensation des pertes foncières	Erreur ! Signet non défini.
8.3.2.	Compensation des pertes de récoltes	Erreur ! Signet non défini.
8.3.3.	Compensation des pertes de bâtiments et équipements connexes ...	Erreur ! Signet non défini.
8.3.4.	Compensation des pertes d'arbres fruitiers et forestiers	Erreur ! Signet non défini.
8.3.5.	Compensations des pertes d'espaces pastoraux	Erreur ! Signet non défini.
8.3.6.	Restriction et perte d'accès aux ressources naturelles	Erreur ! Signet non défini.
8.3.7.	Pertes de biens ou de structures communautaires ou publics	Erreur ! Signet non défini.

8.3.8.	Autres pertes de revenus	Erreur ! Signet non défini.
8.3.9.	Sites culturels et/ou sacrés	Erreur ! Signet non défini.
8.4	Descriptif des modalités de financement de la réinstallation, y compris la préparation et la révision des estimations de coûts, des flux de fonds et des provisions pour imprévus ..	Erreur ! Signet non défini.
8.5	Révision des estimations de coûts et les flux de fonds	Erreur ! Signet non défini.
8.6	Situations d'urgence	Erreur ! Signet non défini.
9.	MECANISME DE GESTION DE PLAINTES (MGP)	Erreur ! Signet non défini.
9.1.	Type de plaintes	Erreur ! Signet non défini.
9.2.	Comités de Gestion des Plaintes (CGP)	Erreur ! Signet non défini.
9.3.	Rôles de l'Unité de Coordination du Projet (UCP)	Erreur ! Signet non défini.
9.4.	Modalités de déclaration et d'enregistrement de plaintes	Erreur ! Signet non défini.
9.5.	Tri, catégorisation et examen de la recevabilité des plaintes	Erreur ! Signet non défini.
9.6.	Traitement des plaintes non sensibles	Erreur ! Signet non défini.
9.7.	Plaintes sensibles	Erreur ! Signet non défini.
10.	ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PAR	Erreur ! Signet non défini.
11.	EVALUATION DES CAPACITES DES ACTEURS	Erreur ! Signet non défini.
12.	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS	Erreur ! Signet non défini.
13.	CONSULTATIONS ET PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE	Erreur ! Signet non défini.
13.1.	Objectif des consultations	Erreur ! Signet non défini.
13.2.	Démarche adoptée et acteurs consultés	Erreur ! Signet non défini.
13.2.1.	Dispositions de consultation et de participation des parties prenantes durant la phase de mise en œuvre du CPR	Erreur ! Signet non défini.
13.2.2.	Diffusion de l'information au public	Erreur ! Signet non défini.
14.	PRISE EN COMPTE PREOCCUPATIONS SPECIFIQUES AUX FEMMES ET AUX GROUPES DEFAVORISES OU VULNERABLES	Erreur ! Signet non défini.
13.1.	Prise en compte du genre dans la préparation et la mise en œuvre des Plans d'Action de Réinstallation	Erreur ! Signet non défini.
13.2.	Assistance aux personnes vulnérables	Erreur ! Signet non défini.
15.	PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE LA REINSTALLATION	Erreur ! Signet non défini.
15.1.	Mise en œuvre des PAR	Erreur ! Signet non défini.
13.1	Calendrier de mise en œuvre du CPR	Erreur ! Signet non défini.
16.	MODALITES ET DISPOSITIFS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU CPR	Erreur ! Signet non défini.
16.1.	Suivi interne et suivi participatif	Erreur ! Signet non défini.
16.1.1.	Processus de suivi	Erreur ! Signet non défini.
16.1.2.	Responsables du suivi au niveau central et du suivi participatifs	Erreur ! Signet non défini.
16.1.3.	Indicateurs de suivi	Erreur ! Signet non défini.
16.2.	Evaluation participative	Erreur ! Signet non défini.
16.2.1.	Objectifs de l'évaluation	Erreur ! Signet non défini.
16.2.2.	Processus d'Evaluation participative	Erreur ! Signet non défini.
17.	ESTIMATION DU BUDGET DE MISE EN ŒUVRE DU CPR ...	Erreur ! Signet non défini.
18.	PUBLICATION DU CADRE DE POLITIQUE DE REINSTALLATION	Erreur ! Signet non défini.
19.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	Erreur ! Signet non défini.
20.	ANNEXES	Erreur ! Signet non défini.
	Annexe 1 : Formulaire de rapport d'évaluation préliminaire des impacts sociaux attendus	3
	Annexe 2 : Fiche de Plainte du MGP	6
	Annexe 3 : Table de contenus du Plan d'Action de Réinstallation	7

<u>Annexe 4 : Quelques Photos des consultations des parties prenantes : cas de la région de Folon (les autres sont en document séparé)</u>	8
<u>Annexe 6 : Procès-verbaux des consultations avec les parties prenantes dans la zone d'intervention du projet (voir rapport en document séparé)</u>	45
<u>Annexe 7 : Tableau synthèse des recommandations</u>	46
<u>Annexe 8 : calendrier des activités</u>	100